

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

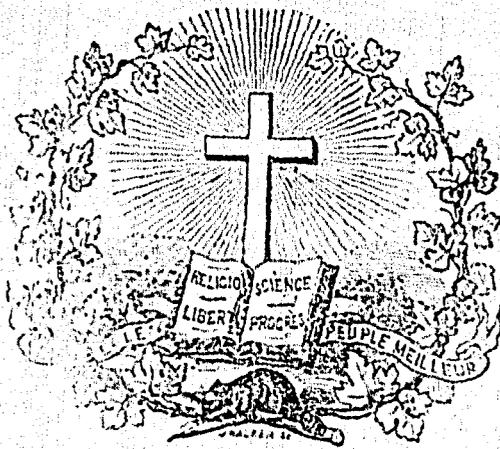
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVI.

Quebec, Province de Quebec, Septembre 1872.

No. 9.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Carnet d'un flâneur.—ÉDUCATION: Discours de M. J. Létourneau, à l'occasion de la 50^{ème} année d'enseignement de M. Ant. Légaré.—L'ÉPAGNOL: Travail et savoir.—Exercices pour les élèves.—Langue française; dictée d'orthographe.—Vers à apprendre par cœur.—Pensées et maximes.—AVIS OFFICIELS: Avis concernant la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques.—Élections de municipalités scolaires.—Nominations de commissaires et de syndics d'écoles.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—RÉDACTION: Visites de S. E. le gouverneur-général et de Lady Dufferin aux maisons d'éducation de la cité de Québec.—REVUE MENSUELLE.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin des sciences.—Bulletin du commerce et de l'industrie.—Bulletin des connaissances utiles.—ANNONCES.

LITTÉRATURE.

Carnet d'un flâneur.

La flânerie est une bonne chose, quand le flâneur a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Voici ce que j'ai recueilli en flânant autour de la vitrine d'un marchand de tableaux. Une toile attirait l'attention des passants, qui formaient devant le magasin un groupe sans cesse renouvelé. Cette toile représentait deux femmes sortant d'une église de village, en Italie, le dimanche des Rameaux. Une troisième femme, assise à la porte, offrait des palmes aux fidèles.

Après avoir longtemps examiné cette peinture, je me disposais à sortir du groupe, lorsque mon attention fut attirée par ce qui se passait autour de moi.

Un beau jeune homme venait d'arriver; il avait fendu la foule avec une aisance négligente, sans le moindre souci des réclamations que soulevait son sans-gêne insolent, ni des regards courroucés qu'on lui lançait. Quant il fut arrivé au premier rang: "Voilà, moi dis-je, un aimable échantillon de notre jeunesse; mais au moins il aime quelque chose, puisqu'il prend la peine de se détourner de son chemin pour voir un tableau."

Le beau jeune homme, se mirant dans la vitre, refit avec art le nœud de sa cravate, pirouetta sur ses talons, et disparut sans avoir même jeté un coup d'œil au tableau. Je lui lançai un regard indigné, qui fut bien perdu pour lui puisqu'il avait déjà tourné le dos.

—Va, va, lui dis-je, comme s'il eût pu m'entendre, je te connais; tu l'appelles légion, car tu es de la race innombrable des sots prétentieux.

Comme je fulminais cet anathème, deux amis arrivèrent en se donnant le bras. L'un d'eux avait une petite figure vieillotte et pliait les genoux en marchant, sans doute afin de se donner l'air d'un homme blasé, pour qui cette misérable vie n'a plus de secrets ni d'espérances. Un lorgnon d'écaille, sans cordon, enfoncé de force dans l'orbite, lui tenait l'œil tout grand ouvert, ce qui donnait à toute sa physionomie quelque chose d'ahuri et de lamentable.

—Parole d'honneur! dit-il d'un ton mourant, voilà de jolies Bretonnes!

—Oui, des Bretonnes d'Italie! répliqua l'autre en ricanant.

Et sans laisser à son languissant ami le temps de se reconnaître, il l'entraîna en fredonnant un motif de *Fra Diavolo*.

Deux dames discutèrent longuement le costume des femmes qui sortent de l'église, et ne tombèrent pas d'accord sur la question de l'harmonie des nuances; du tableau pas un mot.

Un jeune homme chevelu et barbu, d'une mise passablement négligée, s'adressant à un autre jeune homme barbu et chevelu dont le costume laissait à désirer, se mit à lui parler d'empâtement et de glacis; à quoi l'autre répondit, en faisant de grands gestes, par des raisons tirées de l'esthétique transcendante. Puis, dessinant en l'air, avec son pouce, un tableau imaginaire, il déclara que le tableau de la vitrine était "enfoncé" (l'expression est de lui.) Après cette exécution sommaire, les deux amis jetèrent un regard de dédain aux autres spectateurs qui admiraient "cela", et font une trouée dans la foule.

La place qu'ils laissaient vide fut prise par un monsieur sec, rasé de frais, cravaté de blanc, coiffé d'un chapeau

à larges bords. Faute d'auditeur attiré, il se parlait à lui-même, comme un traître de mélodrame. L'analogie était d'autant plus frappante, que tout en ayant l'air de ne parler que pour lui-même, il tenait à mettre le public de moitié dans les confidences qu'il s'adressait. "Oui, oui, oui, disait-il, je vois ce que c'est." Et pour se récompenser "de voir ce que c'était", il frottait son menton comme s'il eût voulu, en le modelant, lui donner une autre forme. Par parenthèse, ce n'eût pas été dommage, car, tel qu'il était, ce menton me semblait déplorablement pointu. "Autres pays, autres usages : ici, nos rameaux sont des branches de buis ; là-bas, ce sont des palmes, et même, dans la rivière de Gênes, ces palmes sont tressées ; tandis qu'à Nantes, par exemple, ils portaient des branches de romarin en guise de rameaux. Quant aux gens qui s'en vont à la porte des églises vendre le buis, les palmes ou le romarin, tout ce que je sais c'est qu'ils font un triste métier ; et je parie bien qu'il est sans exemple qu'aucun d'eux y ait fait fortune. Mieux vaudrait...."

Je ne pus savoir ce qui aurait mieux valu, à son avis, car il partit, sans conclure d'un air grave et modelant toujours son menton. Des gens timides se tenaient au second rang ; le premier était toujours envahi par des survenants plus audacieux. Alors ils demandaient le nom de l'auteur et le sujet du tableau à quelque voisin, et Dieu sait quelles réponses on leur faisait. Un mauvais plaisant, par exemple, à une de ces humbles requêtes, répondit sans sourciller que le tableau était signé d'*Horace Vernet* et représentait le *massacre des janissaires*. Sans doute, le mauvais plaisant avait tort de les berner ; mais n'avaient-ils pas plus grand tort que lui, eux qui n'avaient que trois pas à faire pour voir de leurs propres yeux, et qui avaient la paresse ou la mauvaise honte de ne pas le faire ?

—Pauvres artistes ! me disais-je en moi-même, voilà donc de quoi se compose le public dont le jugement ou plutôt le caprice vous donne la gloire et la fortune, ou vous plonge dans l'obscurité et la misère.

Quelqu'un me toucha le coude : c'était un de mes amis.

—Pourquoi ce sourcil froncé ? me dit-il ; composerais-tu quelque drame ou préméditerais-tu quelque noir forfait ?

Je lui dis alors ce que j'avais vu et entendu, et je lui répétai tout haut la réflexion que je venais de faire tout bas.

—Hum ! dit-il, ta conclusion n'est pas inattaquable. Pourquoi ta conclusion n'est-elle pas inattaquable ? Parce qu'elle procède d'une généralisation imparfaite. Pourquoi ta généralisation est-elle imparfaite ? Parce que tu la tires d'un dénombrement incomplet. Je me souviens, comme tu vois, d'avoir fait autrefois ma philosophie au collège. Me suis-tu ? oui ? alors je continue.

Etant donné un groupe de cinquante badauds, il suffit de cinq connaisseurs pour faire fermenter au besoin cette masse inerte. Eh bien, qui te dit que nous n'avons pas ici même, à portée de la main, les cinq connaisseurs demandés. D'abord il y a toi : un connaisseur ; ensuite il y a moi : deux connaisseurs. Je défalque des quarante-huit autres la douzaine qui a fait des remarques saugrenues : il nous reste à examiner les trente-six flâneurs qui n'ont rien dit. Mettons que vingt-quatre d'entre eux n'aient rien dit parce qu'ils n'avaient rien à dire, ce qui n'est pas déjà si sot ; il nous en reste douze, parmi lesquels sont sûrement les trois que nous cherchons. Est-ce raisonné, cela ?

J'allais le complimenter sur sa méthode scientifique, lorsque deux nouveaux venus attirèrent notre attention. Un jeune prêtre, à figure intelligente et pensive, donnait le bras à un peintre célèbre. Ils se mirent à regarder le tableau avec attention. Ce fut le peintre qui parla le

premier. Sans traîner son auditeur à travers les glacis, les frottis et les empâtements, sans l'égarer dans les régions nébuleuse de l'*esthétique transcendante*, il loua en termes simples et clairs l'œuvre de son confrère. Et telle est la force de la vérité que ses voisins sentaient qu'il disaient la vérité et tendaient le cou pour l'entendre, car c'était pour son ami et non pas pour eux qu'il parlait. On se répétait tout bas ses remarques, et nul mauvais plaisant n'éleva la voix.

Mon ami me dit alors :—Un peintre qui loue si sérieusement l'œuvre d'un autre peintre et qui se fait écouter comme celui-ci peut bien compter pour deux connaisseurs. Nous voilà déjà quatre. Tu ne me feras pas croire que dans toute cette foule il n'y ait pas un connaisseur, un tout petit connaisseur.

Le jeune prêtre ne répondit que quelques mots, mais si sensés et si justes que mon ami s'écria :—Et de cinq ! le nombre y est. *Quod erat demonstrandum !* Je conclus de là que les artistes ne sont pas si à plaindre que tu voulais bien le dire.

Comme les deux amis s'éloignaient, nous les suivîmes sans trop savoir pourquoi. Au bout de quelques pas, l'abbé reprit la parole :

—Vous connaissez, dit-il, l'*Aigle noir* de Gustave Doré ?

—Si je le connais ! c'est une des plus belles choses qu'il ait faites.

—Oui, car si c'est l'œuvre d'un grand artiste, c'est aussi l'élan d'un cœur généreux ; c'est le cri déchirant d'un homme qui aime vraiment son pays et qui souffre cruellement de le voir si malheureux ! Eh bien, je pensais à l'*Aigle noir* en regardant le *Dimanche des Rameaux*. Je vais vous expliquer quel lien ma pensée trouvait entre ces deux tableaux, ou plutôt entre les idées qu'ils font naître en moi. Le tableau de Doré me serre le cœur en me montrant l'image de notre malheureuse patrie. L'autre me fait songer à l'*Introit* que chante l'Eglise catholique le dimanche des Rameaux ; c'est un pas dans la voie de l'espérance, puisque c'est un retour à Dieu. Ecoutez-en la traduction.

Alors, d'une voix émue et voilée, il prononça les paroles suivantes :

"Seigneur, n'éloignez pas de moi votre protection ; prenez en main ma défense ; sauvez-moi de la gueule du lion, et préservez ma faiblesse de la corne des bêtes féroces. Mon Dieu, mon Dieu, jetez les yeux sur moi. Pourquoi m'avez-vous abandonné ? Ce sont mes péchés qui éloignent de moi votre miséricorde !"

Et il ajouta, comme s'il se parlait à lui-même :

—Ah ! pauvre pays, qui mettais tout ton espoir dans les hommes ; puisque les hommes t'ont abandonné, souviens-toi donc au moins que Dieu te reste.—*Magasin pittoresque.*

EDUCATION.

Discours prononcé par M. Joseph Létourneau

à l'école normale Laval, le 12 Juin 1872, à l'occasion du 50^{me} anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de M. Antoine Légaré.

(Suite.)

Mais comme le nombre des jeunes gens ayant suivi des cours classiques et qui embrassaient l'enseignement était trop limité, et que le besoin d'un plus grand nombre d'instituteurs compétents, ayant des connaissances pratiques, se faisait vivement sentir, les évêques de la

Province et tous les véritables amis de l'éducation, demandèrent l'établissement d'écoles normales dans le but de former des instituteurs et des institutrices en nombre suffisant pour répondre aux besoins du pays. Les écoles normales furent en conséquence fondées par l'honorable ministre de l'instruction publique, et inaugurées au milieu d'un concours nombreux tant du clergé que des laïques. Nous célébrons aujourd'hui le 15^{me} anniversaire de la fondation de cette utile institution. Mon intention n'est point de faire l'histoire de ce qu'a fait l'école normale Laval depuis quinze ans, ni de parler de ses succès ; ils sont connus. Je constaterai seulement en passant que sur les 25 instituteurs diplômés pour écoles modèles, les deux premières années, un seul n'a jamais fait l'école, 11 sont encore dans l'enseignement, les dix autres ont enseigné plusieurs années et sont entrés dans d'autres carrières où ils se distinguent. Parmi les élèves sortis de l'école normale Laval, six sont parvenus à la prêtrise, quatre sont entrés dans des communautés enseignantes, y compris ce talent remarquable que vous avez souvent applaudi dans cette enceinte même, M. Norbert Thibault, aujourd'hui Frère Olivier, des écoles chrétiennes. Parmi les élèves institutrices, 15 ont fait profession dans des communautés enseignantes.

Une preuve que les instituteurs et les institutrices formés aux écoles normales enseignent avec succès, c'est qu'invariablement, toutes les municipalités qui ont besoin d'un instituteur s'adressent directement à l'école normale. Il y a actuellement des maîtres et des maîtresses de disséminés dans toute la circonscription de l'école normale Laval, c'est-à-dire, depuis Trois-Rivières jusqu'à la Baie des Chaleurs et sur les côtes du Labrador. Bien plus, des groupes de familles canadiennes émigrées aux États-Unis ont demandé des instituteurs et des institutrices formés aux écoles normales, et c'est avec joie que des jeunes gens sont allés enseigner aux enfants de nos frères expatriés la religion et la langue de leurs pères, et seconder avec courage nos zélés missionnaires canadiens dans leur œuvre si éminemment catholique et patriotique.

Mais j'arrive au 15^{me} anniversaire de la création de notre présente association. Cette association a pour but l'instruction mutuelle de ses membres, le perfectionnement de notre système d'enseignement, la réunion, sous un même drapeau de tous les instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval. Nous avons trois réunions par année et nous tenons aujourd'hui notre 16^{me} conférence. Pour chaque séance, deux ou trois membres ont été chargés de traiter chacun un sujet à son choix. Nous avons en outre à chaque conférence un sujet de discussion, indiqué d'avance, ayant trait à la tenue d'une école, à la meilleure manière d'enseigner telle ou telle branche d'instruction. Chacun apporte à la discussion sa part de travail, d'expérience, de recherches et d'études. Un résumé de ces débats est publié dans le *Journal de l'instruction publique*, et ces résumés, je ne crains pas de le dire, formeraient à l'heure qu'il est, un excellent manuel de pédagogie. 29 sujets ont été ainsi discutés depuis 15 ans. En outre 83 sujets, sur l'histoire, les sciences, la littérature, la pédagogie, ont été traités sous forme de lectures par des instituteurs dans notre association.

De plus, cette association a eu l'avantage d'entendre très souvent, aussi souvent que ses nombreuses occupations le lui ont permis, l'honorable ministre de l'instruction publique, qui veut bien prendre part à nos réunions, les encourager par sa présence et nous aider de ses conseils.

Les Révds. MM. qui ont dirigé l'école normale-Laval ont toujours pris aussi le plus vif intérêt à nos réunions, nous prêtant généreusement le concours de leur science élevée, de leur haute expérience. Chaque instituteur se

rappelle avec bonheur quel vif intérêt Sa Grandeur Mgr. de Rimouski, pendant les neuf années qu'il a dirigé cette maison, a pris à toutes nos discussions, avec quel zèle il a dirigé nos conférences. Ses savantes dissertations sur les sciences, sur l'enseignement, ont beaucoup contribué à honorer à cette association, cette vie et cette efficacité qui l'ont rendue si utile aux instituteurs ; et l'organisation de la fête de ce soir prouve, MM., que M. le Principal actuel de cette institution, donne à notre association le même puissant concours, le même intérêt bienveillant que ses prédécesseurs lui ont donné.

Il n'est pas sans intérêt, MM., de relever ici ce qu'un jeune écrivain, M. Richard, a dit de l'état de l'instruction publique en ce pays, dans une série d'articles publiés dans *l'Opinion publique*, et qui touchent de trop près nos conférences d'instituteurs, dont il semble ignorer l'existence.

« Pour montrer, dit-il, quelle énorme différence nous sépare de l'enseignement tel qu'il est donné en Prusse, quel cas on en fait et de quel respect on entoure ceux qui s'y livrent, je citerais le rapport de M. Shuttleworth, publié dans un journal anglais de Montréal. « Pendant mes voyages dans les différentes provinces de la Prusse, je fus en communication journalière avec les instituteurs, j'eus toutes les occasions favorables d'observer l'esprit qui les animait, et d'entendre l'opinion que le pauvre avait d'eux ; je trouvai une grande association d'hommes instruits, courtois, polis, moraux, travaillant avec un enthousiasme réel parmi les classes les plus pauvres de leurs concitoyens ; je les trouvai entièrement dévoués à leurs devoirs, orgueilleux de leur profession, unis ensemble par un puissant lien de fraternité. Tenant des conférences continuelles dans le but de discuter toutes espèces de questions ayant rapport à la conduite de leurs écoles.

« Les instituteurs en Prusse sont respectés par toutes les classes de la société, eux à qui toutes les classes sont redevables des premières notions de leur éducation et dont la bonne conduite et la respectabilité intéressent vivement et le peuple et le gouvernement. Je ne puis m'empêcher d'apprécier hautement quel respect inspire cette admirable association de 28,000 instituteurs et quel bien ils peuvent produire dans ce pays.

« Comme le caractère d'une nation dépend presque entièrement de l'éducation de la jeunesse, combien est-il essentiel au bien être moral et par conséquent à la grandeur d'une nation, que la profession d'instituteur assure à ses membres une parfaite satisfaction et commande le respect du pays. »

« Il est aisé de voir par ce court extrait, ajoute l'écrivain canadien, que ce tableau serait loin de s'appliquer à nous, et qu'en définitive, ce pourrait bien être là le secret de la grandeur de la Prusse. »

Si nous examinons, Messieurs, l'état actuel de l'instruction publique dans la Province de Québec, mais sans parti pris de tout blâmer ce qui se fait parmi nous, notre jeune pays peut souffrir la comparaison avec les pays les plus vantés, sous ce rapport ; surtout, si nous considérons depuis combien peu d'années notre système d'instruction publique fonctionne d'une manière sérieuse, et qu'il est pour ainsi dire encore à son début. Un simple coup d'œil sur les résultats obtenus jusqu'ici fait voir un début plein d'avenir, et qui nous permet d'espérer dans le succès complet de la cause si importante de l'éducation du peuple.

Ainsi, sans parler du séminaire de Québec et de celui de St. Sulpice à Montréal, ces deux fortes colonnes sur lesquelles s'est appuyée notre nationalité, ces deux foyers de lumières et de patriotisme d'où sont sortis tant d'hommes qui se sont illustrés dans la politique comme dans le clergé, qui ont conservé pures et intactes aux

jours du danger et toujours, notre foi, notre langue, nos institutions; sans parler de ces nombreux collèges classiques qui se sont élevés depuis 50 ans dans toutes les parties du pays, nobles rejetons nés des deux premiers, et qui, quoique relativement jeunes, ont déjà un glorieux passé; sans parler de cette grande, belle et noble Université-Laval qui répand à flots la philosophie la plus pure et la plus vraie comme la science la plus profonde, et dans ses cours réguliers et dans ses cours publics donnés si généreusement; sans parler de tous ces nombreux couvents qui rendent de si importants services à la société, en élevant la femme selon le cœur de Dieu, ni de ces précieuses institutions des Frères, la Providence de l'enfant du pauvre; sans parler de toutes ces belles et dignes institutions qui sont comme autant d'immortels monuments du zèle et de la piété du clergé canadien, et pour rester dans le modeste domaine dévolu par la Providence à l'humble instituteur laïque, l'école primaire, l'école modèle, l'académie commerciale, je dis que le résultat obtenu depuis 50 ans, depuis 30 ans même, est grand, est encourageant, est magnifique. Il y a 30 ans, le clergé à qui nous devons tout, qui a fait le pays ce qu'il est, était, à peu d'exception près, seul à s'occuper de l'instruction du peuple. Prêtant à cette noble cause son appui moral qui venait souvent se briser contre l'indifférence ou l'apathie des populations, prêtant aussi son appui matériel, le curé établissait dans sa paroisse une école qu'il soutenait en partie à ses frais quand ses revenus lui permettaient ces sacrifices. Mais depuis 30 ans il a été puissamment secondé par le Gouvernement, la Législature, par tous les hommes de cœur et de patriotisme qui ont consacré leurs talents à promouvoir une cause qui devait changer la face du pays, rendre notre nationalité forte et puissante. Il n'y a pas plus de 30 ans, les écoles étaient rares, même dans les riches localités; aujourd'hui, la plus pauvre paroisse, la concession la plus reculée même a son école primaire où l'enfant apprend à connaître et servir Dieu, à lire, à écrire et à compter; dans la plupart des bonnes paroisses, il y a une école modèle où l'enfant se distingue par sa facilité à écrire, sa promptitude et son exactitude à calculer; et les académies et les collèges industriels où l'on donne une instruction commerciale élevée sont aussi, pour la plupart, du domaine de l'instituteur laïque. Il y a 30 ans, la plupart des instituteurs l'étaient par accident, aujourd'hui, le plus grand nombre le sont par état; autrefois, on engageait comme instituteur le premier venu, aujourd'hui, on exige des connaissances spéciales, une sorte de noviciat; il y a 30 ans, la masse du peuple se révoltait à l'imposition de la taxe pour les écoles; on regardait la loi comme une tyrannie; aujourd'hui on la regarde comme un bienfait. Voilà autant de progrès et de progrès réels; de progrès qui en promettent de plus grands, qui assurent un succès complet et prochain à la belle cause de l'éducation.

On nous compare l'un des plus grands et des plus anciens royaumes de l'Europe. Je crois que nous pouvons accepter la comparaison pour notre jeune province de Québec. La Prusse est essentiellement protestante, notre province, essentiellement catholique; les 28,000 instituteurs prussiens forment nécessairement et à peu d'exception près tout le personnel de l'enseignement; qu'on ajoute aux nombreux personnels d'ecclésiastiques qui enseignent dans les collèges, les 6 à 7 cents instituteurs laïques, les membres des nombreuses communautés religieuses, 2500 à 3000 institutrices laïques parmi lesquelles on compte un très-grand nombre de capacités réelles; que l'on fasse une proportion entre les populations des deux pays et notre jeune province de Québec n'aura pas à rougir à côté de la grande et vieille Prusse.

En Prusse, l'instruction publique est patronnée depuis

plusieurs siècles par tous les gouvernements qui se sont succédé; au Canada, le Gouvernement s'en occupe d'une manière sérieuse que depuis près de trente ans seulement.

En Prusse les instituteurs sont instruits, moraux, polis, courtois, aimant leur état; dans notre Province de Québec aussi, les instituteurs sont instruits, moraux, polis et courtois, aimant leur état, et tenant depuis 27 ans des conférences régulières à Québec et à Montréal où ils discutent toutes les questions se rapportant à la direction de leurs écoles. En Prusse, les instituteurs ont la bienveillance et la sympathie de toutes les classes de la société qui leur sont redevables des premières notions de leur éducation; dans notre Province de Québec aussi, et l'imposante réunion de ce soir le prouve surabondamment.

Maintenant, si nous considérons les résultats des progrès de l'éducation sous le rapport de l'avancement du commerce et de l'industrie parmi nos compatriotes, ils ne sont pas moins consolants. Il y a 50, 30 ans même, tout le haut commerce était entre les mains des anglais seuls, aujourd'hui, nos compatriotes ont leur large part dans toutes les grandes entreprises, et les rives de la rivière St. Charles, la Pointe-Lévis, où presque tous nos chantiers de constructions sont entre les mains de canadiens-français, ainsi qu'un grand nombre de riches et puissantes maisons de commerce de la Basse ville et des autres parties de la cité prouvent que les canadiens-français, avec une éducation pratique, peuvent rivaliser avec les autres origines.

Néanmoins, je n'entends pas dire ici que les succès obtenus soient à leur apogée; non; il reste encore quelque chose à faire: l'instituteur par exemple, n'est point payé suivant l'importance et la grandeur de son travail et ceux qui ont persévéré jusqu'ici dans l'enseignement l'ont fait au prix de grands sacrifices, je vous l'assure.

Mais nous avons foi dans l'avenir, les résultats obtenus même sous ce rapport nous font espérer des jours meilleurs. Les mains habiles qui dirigent l'instruction publique depuis près de vingt ans, avec tant d'énergie et de dévouement et qui lui ont fait faire des progrès si remarquables, qui lui ont donné une si forte impulsion, sauront mettre le complément à cette œuvre si patriotique, si digne de fixer l'attention. Tout n'est pas parfait, dit-on quelque part, dans notre système d'instruction publique, les choses ne marchent pas assez vite; mais ayons un peu patience, car enfin: Paris ne s'est point fait en un jour.

La grande question est résolue, le grand obstacle est surmonté; le peuple aime maintenant les écoles, il en sent le besoin, il en comprend la nécessité, il les veut meilleures qu'autrefois, et dans un grand nombre de paroisses, on s'impose de généreux sacrifices pour assurer à l'instituteur une existence plus supportable. L'enseignement primaire est sur un meilleur pied depuis une dizaine d'années surtout, il est pratique, adapté aux besoins des populations, grâce aux écoles normales qui ont formé des instituteurs et des institutrices ayant des connaissances pratiques, grâce aussi aux bons traités didactiques, sur le calcul, la grammaire, l'analyse grammaticale, la géographie, etc., œuvre d'instituteurs expérimentés et connaissant les besoins de nos écoles. L'enseignement primaire s'est développé, a grandi, a inspiré le goût d'une meilleure école et dans plusieurs paroisses, où l'on contribuait en maugréant au soutien d'une école élémentaire, on établit aujourd'hui une école modèle, même une académie; on fait les sacrifices nécessaires, tant on s'est convaincu du besoin de donner aux enfants une instruction plus étendue, plus variée. L'instituteur n'est plus aujourd'hui cet homme méprisé d'autrefois, et qu'on prenait en pitié, tout au plus que l'on traitait comme le dernier de la paroisse, comme un étranger, comme le paria de la société; mais il est respecté, aimé, on recherche sa société, on ne dédaigne pas de prendre ses conseils, on sympathise avec lui, chacun le regarde comme faisant

partie de sa famille, et je crois qu'enfin l'instituteur est réhabilité dans l'esprit des populations.

Pour vous, noble vieillard, digne doyen des instituteurs, qui avez donné l'élan à cet heureux mouvement intellectuel que nous contemplons parmi la population canadienne française, qui, par l'humble école que vous fondiez, il y a 50 ans, à St. Roch, avez si puissamment contribué à cette transformation parmi nos compatriotes, votre tâche est remplie, le moment d'un doux et légitime repos et arrivé pour vous ; reposez-vous, vivez longtemps et vivez heureux. Vivez longtemps et vivez heureux au milieu de cette belle et noble population de St. Roch qui a profité de vos travaux ; au milieu de St. Roch, de ces marais d'il y a 50 ans, aujourd'hui couverts d'une vaillante population, souvent et cruellement éprouvée, mais toujours grande et généreuse dans le malheur ; au milieu de St. Roch dont les trois magnifiques églises, les deux couvents et les écoles de Frères publient le zèle et la piété du pasteur et la générosité des paroissiens ; au milieu de St. Roch dont les magnifiques magasins, les manufactures naissantes mais déjà prospères annoncent l'activité et l'esprit d'entreprise d'une population toute canadienne française. Vivez longtemps et vivez heureux au milieu des quatre mille enfants auxquels vous avez appris à connaître, aimer, servir Dieu et la patrie, au milieu de ces quatre mille enfants qui, aujourd'hui, répandus dans toutes les classes de la société vous doivent les premières notions de leur éducation ; vivez heureux et longtemps, entouré du respect et de la vénération de vos confrères qui aimeront à profiter longtemps encore de vos conseils, fruits de votre longue expérience.

Enfin, vivez longtemps et soyez heureux, parmi tous vos compatriotes reconnaissants, car, pendant 50 ans, vous avez constamment rempli et avec le plus grand dévouement, une belle, grande, sainte et patriotique mission.

PEDAGOGIE.

Travail et savoir.

C'est surtout à propos du travail qu'il est incontestable de dire que plus un devoir est sacré, plus Dieu nous en fait une loi sévère, plus aussi l'accomplissement de ce devoir nous est avantageux. Un travail assidu met une douce joie dans notre cœur, et c'est la joie du cœur qui est le premier des biens. Mais là ne se bornent pas les bienfaits du travail : c'est encore par lui qu'on acquiert le savoir qui seul nous apprend à distinguer le bien du mal, le vrai du faux, le juste de l'injuste.—Le jour arrive aussi, ou chaque enfant, devenu homme, doit pourvoir lui-même à ses besoins, et ce n'est qu'en travaillant qu'on y parvient.—Les richesses peuvent se perdre ; mais la science, les talents, un bon métier durent autant que la vie. C'est à apprendre ce métier, à acquérir cette science ou ces talents que consistent les travaux du jeune âge.

Que l'on soit destiné à être magistrat, artiste, négociant, ouvrier, beaucoup de connaissances sont nécessaires. Souvent même, plus la position que l'on doit occuper est élevée, plus les travaux sont pénibles et difficiles. Il en résulte que, pour s'élever au-dessus de ses semblables, quelle que soit la profession d'ailleurs, il faut de toute nécessité travailler plus ou mieux que tout autre.

Le travail, joint à la bonne conduite, est l'unique chemin qui conduise à la fortune et à la considération. Beaucoup d'hommes, bien que nés dans la misère, sont devenus, grâce à leur travail, à leur savoir, et à leur bonne conduite, riches et célèbres.—Amyot, qui fut le précep-

teur de Charles IX, en est un exemple. Il était bien pauvre dans sa jeunesse. Il se plaça dans un collège, en qualité de petit laquais.—Là, il suivit à la dérochée les cours des professeurs et il devint savant, à force de travail et d'application.—Dans la suite, il se trouva qu'il fut riche, plus honoré, plus célèbre qu'aucun des jeunes gens riches qui avaient fait régulièrement leurs études dans le collège où il avait été à leur service.

Beaucoup d'autres enfants qui ont débuté comme ouvriers dans des fabriques ou dans des fermes, sont devenus eux-mêmes de riches fabricants, de riches fermiers. C'est toujours au travail et à la bonne conduite qu'ils en ont été redevables, et ceux qui ont eu le plus de savoir ont encore généralement le mieux réussi.—Pour trouver des preuves à l'appui de ce que nous venons d'avancer, il ne faut que regarder autour de soi.—En effet, à l'époque où nous vivons, la plupart de ceux qui ont quelque fortune la doivent à leurs travaux ; d'autres aux travaux de leurs parents, ce qui revient au même.—Du reste, le Créateur nous ayant fait une loi du travail, ce n'est jamais qu'après nous être utilement occupés que nous trouvons du plaisir dans le repos. Le savoir que nous avons acquis en travaillant, le sentiment d'un devoir accompli, quelle que soit la fatigue que nous ayons éprouvée, nous délassent promptement et nous semblent déjà une grande récompense.—Nous pouvons voir aussi chaque jour que ce sont les hommes les plus savants et les plus laborieux que l'on estime le plus. Au contraire, on méprise les paresseux et les ignorants ; car l'oisiveté, qui paraît leur être si chère, est la source de tout mal.

Dans notre jeunesse, lorsqu'on nous parle de rois, de ministres, il nous semble que ces hommes-là passent leur temps au milieu de fêtes continuelles. L'expérience apprend qu'il n'en est pas ainsi. On peut s'assurer même que le chef d'une nation travaille plus longtemps chaque jour que n'importe quel ouvrier.—Un ministre travaille souvent vingt heures de la journée !—Comment ! me disait-il y a peu de temps un enfant d'une dizaine d'années, un ministre travaille vingt heures par jour ? Que fait-il donc pendant ces vingt heures ? Il s'occupe, lui répondis-je, à alléger le travail des autres hommes, ce qui n'est pas une petite besogne dans des temps comme les nôtres. Tous ces travaux qui s'exécutent, ce mouvement commercial qui anime le pays, l'instruction que nous recevons, l'ordre qui règne, sont dus en grande partie aux soins des ministres, à ceux du chef de la nation.—D'un autre côté, ceux qui nous gouvernent voudraient nous voir bons et heureux, et ils veulent toujours réparer le mal qui se fait. Aussi vous ne sauriez croire combien les paresseux et les mauvais sujets leur causent d'inquiétude et de travail.

—Ah ! c'est facile à comprendre, reprit mon jeune interlocuteur ; c'est comme ce jardinier qui a tant de peine à réparer les dégâts que son âne avait fait dans le jardin.

—Précisément ; toutefois les paresseux et les mauvais sujets sont bien plus coupables que l'âne qui n'a agi que par sottise ; eux, s'ils se livrent au mal, c'est par un manque volontaire à leurs devoirs.

—Pour travailler avec fruit il faut apporter la plus grande attention possible à tout ce que l'on fait : voilà le motif pour lequel on nous recommande chaque jour d'être attentifs.—Si nous lisons avec attention, par exemple, la lecture que nous faisons reste en quelque sorte gravée dans notre mémoire ; de même, tout travail où nous sommes attentifs est toujours bien fait.—Au contraire, si nous lisons sans attention, en pensant à autre chose, nous ne nous rappelons rien ensuite de ce que nous avons lu. Si nous faisons quelque chose inattentivement, en songeant à nous promener, à nous divertir, c'est toujours mal fait. Si nous sommes longtemps inattentifs, nous avons ensuite beaucoup de peine à fixer notre

attention sur l'objet de notre travail ; alors nous ne manquons pas d'être mécontents de nous-mêmes.—Il faut être attentif à tout ce que l'on fait, pour devenir un homme habile, ou même ne pas être plus maladroit que ses camarades.

Nous devons être attentifs aux conseils de nos parents et de nos maîtres, afin de profiter de tout ce qu'ils nous font observer.—Il faut également être attentif à tout ce que l'on dit, à tout ce que l'on fait, lorsqu'on se trouve en société. L'inattention ferait faire et dire beaucoup de maladresses : on courrait souvent risque d'être un objet de risée.—(*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Langue française.—Dictionnaire d'orthographe d'usage.—Le maître dictera le morceau suivant, après l'avoir lu et expliqué.

Les Hirondelles.

Les hirondelles sont célèbres par leurs migrations. Dès les premiers jours du printemps, elles arrivent en Europe, non par troupes, mais isolément ou par couples, et s'occupent presque aussitôt, soit de réparer leurs anciens nids, soit d'en construire de nouveaux, s'ils ont été détruits. Il existe d'ailleurs parmi elles beaucoup de jeunes de l'année précédente, qui n'ont jamais niché en Europe. Il pourra paraître extraordinaire que ces oiseaux, après six mois d'absence, retournent à leur domicile sans la moindre incertitude ; le fait a cependant été constaté trop souvent pour qu'on puisse élever le moindre doute à cet égard.

C'est ordinairement au mois de septembre que les hirondelles nous quittent, pour aller à la recherche d'une température meilleure et d'une nourriture plus abondante.

Quelques jours avant leur départ, elles s'agitent, poussent des cris et s'assemblent fréquemment dans les lieux élevés, comme pour délibérer et fixer l'époque du voyage. Enfin, le jour choisi étant arrivé, toutes les hirondelles de la contrée se réunissent en un endroit convenu. Elles commencent par s'élever en tournoyant dans les airs ; et, après quelques évolutions, destinées sans doute à reconnaître leur route, elles s'avancent, en masse, vers les rivages de la Méditerranée, puis passent en Afrique. Quoiqu'elles soient de tous les oiseaux ceux dont le vol est le plus soutenu, elles ne font pas ce long parcours sans s'arrêter. Aussi les navires qui traversent la Méditerranée à cette époque en reçoivent-ils presque toujours quelques-unes, qui viennent chercher, dans un repos de quelques instants, la force nécessaire pour continuer leur voyage.

Les hirondelles ont eu, de tout temps, le privilège de captiver la sympathie et la bienveillance des hommes. Quelques peuples anciens regardaient ces oiseaux comme sacrés, et aujourd'hui encore chacun se sent pris pour elles d'une tendre pitié. Les services qu'elles nous rendent en détruisant une prodigieuse quantité d'insectes, la douceur de leurs mœurs, la vivacité de leur affection mutuelle et de celle des parents pour leur progéniture, l'heureux présage qu'elles nous apportent quand elles nous annoncent le retour du printemps, tout cela a contribué à nous les rendre chères et à dicter nos bonnes résolutions à leur égard.

Cependant les habitants de certains pays ne so piquent pas de si beaux sentiments, et ne se font pas scrupule de leur envoyer quelques grains de plomb, surtout à l'automne, lorsque leur rotondité les désigne à leurs coups. On rencontre même des chasseurs—on a peine à le croire!—qui assassinent ces innocentes créatures, par désœuvrement, par passe-temps, comme pour s'entretenir la main, et de crainte de perdre l'habitude de donner la mort!

L. FIACCA, Les Poissons, les Reptiles et les Oiseaux.

Explications.—Quelques détails sur l'hirondelle, sur sa forme extérieure, sur son nid, sur ses mœurs et ses habitudes. Le mot hirondelle vient du latin *hirundo*, qu'on a diversement traduit en français par arondelle, héronnelle, hirondelle. D'après une étymologie possible, le mot hirondelle se rattacherait au mot sanscrit qui veut dire la main, considérée comme preneuse : l'hirondelle serait la pronosee de mouches. [Voir LITTE].—*Migrations*, à rapprocher de *émigrer*.—*Isolément*, à

rapprocher de *isoler*, de *île* qu'on écrivait autrefois *isle* (en italien *isola* ou latin *insula*) terre isolée, de *solitaire*, de *seul*.—*S'occupent de réparer*, se mettent en mesure de réparer, prennent soin de réparer.—*Nicher*, occuper un nid.—*Domestic*, du mot latin *domus*, qui veut dire maison, à rapprocher de *domaine*, de *domestique*, etc.—*Tournoyer*, fréquentatif de *tourner*.—*Quelques évolutions*, quelques mouvements d'ensemble comme on en fait dans les exercices de gymnastique ou dans les manœuvres militaires ; d'un mot latin qui signifie *dérouler*.—*Vol soutenu*, vol qui se soutient, qui dure.—*Comme sacrés*, comme consacrés à la divinité, et, par suite, comme devant être respectés, comme ne devant jamais être touchés.—*Progéniture*, race, famille.—*Chères* : insister sur les deux sens du mot : *cher*, qui a un prix élevé, qui coûte beaucoup d'argent, et *cher*, qu'on aime vivement : montrer l'analogie de ces deux significations.—*Se piquer de sentiments*, se sentir vivement atteint par certains sentiments, comme on le serait, dans sa personne, par une piqûre ; par conséquent professer certains sentiments, avoir la prétention de les éprouver.—*Lorsque leur rotondité*, etc., lorsqu'elles sont devenues rondes de graisse, et que cet embonpoint les désigne comme bonnes à tuer. Il faut ajouter que la cruauté du chasseur est toujours gratuite, car l'hirondelle, engraisée ou non, n'est jamais qu'un piètre gibier.—*Désœuvrement*, à rapprocher de *œuvre*.—*Passe-temps*, même orthographe au pluriel et au singulier ; faire dire pourquoi.—*S'entretenir la main*, exercer sa main, faire certains exercices pour tenir sa main agile et adroite.—*Manuel général de l'instruction primaire*.

(Vers à apprendre par cœur.)

L'hirondelle.

Faites moi bon accueil, j'arrive !
Du soleil, de la gaieté vive
Je vous ramène la saison,
Jour et nuit, j'ai fendu l'espace ;
A la voyageuse un peu lasse,
Vieux amis, laissez prendre place
Sous le toit de votre maison.

C'est bien là : voici la fenêtre,
La tuile aisée à reconnaître,
Où fut posé mon premier nid,
Fermière, pour moi toujours bonne,
Chez vous ne manque-t-il personne ?
Bien ! Fêtons le jour qui rayonne
Et l'heure qui nous réunit.

Depuis que, par un soir de brume,
Je partis, secouant ma plume,
J'ai traversé les cieux entiers,
J'ai vu bien des mers, bien des plages ;
Abritée ici des orages,
Je vous dirai tous mes voyages,
Car je babille volontiers.

De sa voix, sonore merveille,
Le rossignol ravit l'oreille ;
Moi je n'ai pas de si doux chants,
Je ne sais que jaser sans cesse,
J'oser pour amuser l'hôteesse
Et pour écarter la tristesse
De l'homme qui travaille aux champs.

Dans l'air du matin qui m'enivre,
Sur le côté j'aime à le suivre,
Basant de Paile ses cheveux,
Par quelques mots d'heureux présage,
Gaiment je l'excite à l'ouvrage ;
—Bravo homme, lui dis-je courage !
Les blés répandraient à tes vœux.

Aux gens dont le toit m'est propice
Je rends plus d'un utile office ;
Abusée par un temps serein,
S'ils ont laissés leurs soins à terre,
Je dis à propos : — Qu'on les serre !
Et, sans merci je fais la guerre
Aux vers qui rongent le bon grain.

Que le faucon, l'œil sur sa proie,
Que l'épervier là haut tournoie,
Prompt à les voir, je pousse un cri ;
A mon signal on se rassemble,
La poule et son poussin qui tremble,
Et le pigeon courent ensemble
Chercher un lieu sûr, un abri :

Je saisis au vol ma pâture,
de bois au vol dans une eau pure
J'y prends un bain, toujours au vol ;
Je suis l'essor, l'aile rapide ;
Je ne me plains que dans le vide,
Et je plains l'homme, cœur timide,
Qui n'ose pas quitter le sol.

Faites moi bon accueil, j'arrive !
Du soleil, de la gaieté vive
Je vous ramène la saison ;
Jour et nuit, j'ai fendu l'espace ;
A la voyageuse un peu lasse,
Vieux amis, laissez prendre place
Sous le toit de votre maison.

J. AUBAN.

Pensées et Maximes.

—Donnez à votre logement une partie de ce que vous accordez à votre toilette ; toute la famille en profitera.

—On a toujours trop de meubles et rarement assez d'air.

—L'homme qui sait est le débiteur de l'ignorant.

—L'éducation des garçons est la plus patriotique de toutes les tâches. Les mères ne touchent que par ce côté à la vie politique, mais qu'il est grand !

—Vauvenargues a dit : "Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes." Ce mot est applicable aussi aux gens qui se plaignent de leurs enfants.

—Je n'ai jamais vu d'enfants si mal élevés que ceux pour lesquels on visait à l'idéal de l'éducation. Elever, ce n'est pas rêver, c'est agir.

—Quand on est aussi bien portant que possible, on est aussi beau qu'on peut l'être.

—Il faut être de sa santé comme de sa condition.

—S'il est dangereux pour la santé d'avoir les yeux plus grands que l'estomac, il ne l'est pas moins de les avoir plus grands que le cerveau.

—Le don des larmes a sa source dans la richesse du cœur ou dans la faiblesse de l'esprit.

—Faisons d'être réellement ce que nous voudrions qu'on pensât de nous.

—Être admiré de ses enfants est une joie qu'on ne saurait payer de trop d'efforts de vertu.

FONSSAGRIVES.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

Avis concernant la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques.

A la dernière séance du conseil de l'Instruction publique [6 septembre 1872], la résolution suivante a été passée, à savoir :

"Que le délai fixé pour le concours pour la composition de livres de lecture français à l'usage des écoles catholiques, soit prolongé jusqu'au premier de mai prochain, et qu'avis en soit donné dans le Journal de l'Instruction publique."

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Québec, 19 sept. 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 du courant, faire les érections de municipalités scolaires suivantes :

Comté de Maskinongé—Ste. Elie—comprenant une étendue de territoire d'environ huit milles de profondeur, sur cinq milles de front, renfermant les sept premiers rangs du Canton de Coxtou, et bornée comme suit : au nord-est partie par la ligne qui sépare le dit canton de celui de Shawenigan, et partie par la ligne qui sépare le septième rang du huitième ; au nord-ouest, par la ligne nord-ouest des sept premiers rangs susdits ; au sud-ouest par la ligne qui sépare Hunter-town de Coxtou ; au sud-est par la ligne qui sépare Coxtou d'avec le hief tithman et l'augmentation de Coxtou.

Comté d'Ottawa—Comteley—comprenant le côté nord de la Rivière Gatineau dans le Canton de Hull, bornée comme suit : au nord, par le Canton de Wakefield ; à l'est, par celui de Templeton, et au sud et à l'ouest par la Rivière Gatineau.

Comté de Témiscouata—St. Honoré—bornée à l'ouest, par St. Antonin ; à l'est, par le trente-et-unième mille du nouveau chemin de Témiscouata, comprenant deux rangs de chaque côté du dit chemin.

St. Louis des Ha! Ha!—bornée au sud-est, par Notre Dame du Lac Témiscouata ; au sud-ouest par le trente-et-unième mille du nouveau chemin de Témiscouata, comprenant deux rangs de chaque côté du dit chemin.

Ste. Rose du Dégely—bornée au sud-est par la ligne provinciale ; au nord-ouest, par Notre Dame du Lac Témiscouata, comprenant deux rangs de chaque côté du nouveau chemin de Témiscouata.

Comté d'Yamaska—St. Michel, No. 2—comprenant le côté est de la Rivière Yamaska, sur une étendue d'une lieue en front, et une profondeur de quarante arpents, depuis la terre d'Hubert Lavallée, inclusivement, jusqu'à la Commune exclusivement.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES ET DE SYNDICS D'ÉCOLES.

[Commissaires], 19 Septembre 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles.

Comté d'Argenteuil—St. André—M. Mathew Burwash en remplacement de lui-même et M. Edward Jones en remplacement de M. Finlay McMartin.

Comté d'Arthabaska—Tingwick—MM. Thomas Nughent et Joseph Roux en remplacement de MM. Michael Fitzpatrick et Octave Durand.

Comté de Beauce—St. Pierre de Broughton—Messire Louis Fournier et M. George Giroux en remplacement de MM. Cyrille Vallée et Patrick Doyle.

Comté de Bellechasse—St. Cajetan d'Armagh—MM. Charles Cadrin et Pierre Langlois en remplacement de MM. Octave Roy et Louis Noël.

Comté de Bonaventure—Nouvelle—M. Félix Thériault, fils, en remplacement de M. Raphaël Anbu

Comté de Bonaventure—Laspébiac—M. Moïse Toulon, en remplacement de M. André Delarossil.

Comté de Brome—Bolton—MM. Francis P. Channell et William Hall en remplacement de MM. Francis P. Channell et John McLaughlin.

Comté de Charlevoix—Malbaie—M. Thomas Gagnon, en remplacement de M. Jean Murray.

Comté de Châteauguay—St. Jean Chrysostôme—M. Moïse Paré en remplacement de M. William Charters.

Comté de Chicoutimi—Bagotville—M. Ferdinand Fortin en remplacement de M. Abraham Tremblay.

Comté de Chicoutimi—Harvey—MM. Elisé Simard et Elisé Bolduc en remplacement de MM. Ferdinand Simard et Abel Bolduc.

Comté de Drummond—St. Bonaventure d'Upton—MM. Léon Côté et Magloire Forget en remplacement de MM. Joseph Lupien et Joseph Parenteau et M. Isidore Lecuyer en remplacement de M. Louis Cartier.

Comté de Lotbinière—St. Séverin—MM. Elzéar Pomerleau, Jean Baptiste Champagne, Augustin Couture, Vital Labbé et James Laughrey.

Comté de Maskinongé—St. Léon—MM. Pierre Julien et Magloire Lamy en remplacement de MM. Joseph Lamy et Jean Charles Peltier.

Comté de Maskinongé—Sto. Elie—MM. Pierre Poudrier, John Grillin, Léandro Guilmatto, Pierre Déchaino et Charles Gélins.

Comté de Mégantie—St. Calixte de Somerset—M. Stanislas Doucet en remplacement de M. Antoine Tardif.

Comté d'Ottawa—Canton de Suffolk—MM. Joseph Leduc, Baptiste Blais, Gédéon Major, Jacques Legault et Moïse Chartrand.

Comté de Portneuf—St. Raymond—MM. François Cantin et Pierre Robitaille en remplacement de MM. Alexis Cayer et Michel Julien.

Comté de Soulanges—Soulanges—M. Michel Dupont en remplacement de M. Julien Charlebois.

Comté de Soulanges—St. Zotique—MM. Moïse Bray et Olivier François Prieur, en remplacement d'eux-mêmes.

Comté de Témiscouata—St. Honoré—MM. Paschal Lebel, Zozime Dubé, Moïse Bérubé, Pierre Bérubé et le Révd. Messire T. Théberge.

Comté de Témiscouata—St. Louis des Ha! Ha!—MM. François Michaud, Nicholas Marquis, Octave Pelletier, Nicholas Pelletier et Octave Dumont.

Comté d'Yamaska—St. David—M. Narcisse Lambert en remplacement de M. Octave Poirier.

Comté d'Yamaska—St. Michel, No. 2—MM. Michel Thérioux, Lactance Tomancour, Elphège Cardin, Michel Parenteau et Michel Fortier.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté d'Arthabaska—Tingwick—M. Daniel George en remplacement de M. G. W. Pope.

Comté de Mégantie—Inverness—M. Lawrence Murphy en remplacement de M. Thomas Devaney.

Comté d'Ottawa—St. Etienne de Chelsea—M. John Hudson en remplacement de E. Sheffield.

Comté de Québec—Tewkesbury, No. 2.—M. Alexander, McKee en remplacement d'Alexander Fraser.

Comté de Québec—St. Columban de Sillery—M. Evans John Price en remplacement du Col. Wm. Rhodes.

Comté de Napierville—St. Michel Archange—M. Joseph Schyte, en remplacement de M. Wm. Forrester.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU PROTÉSTANT DE MONTRÉAL.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Seliva MacLaghlan, Mary Wallace et Margaret Watson.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Nancy Campbell, Isabella Hart, Mary Loynachan, Jessie McDonald, Margaret McDonald, Olive D. Mosher, Ninnettie Willard et M. James D. Smiley.

20 août 1872.

T. A. GINSON,
Secrétaire.

BUREAU DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Edith Gordon, Merab. K. Willard et M. Alfred A. Sergeant.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Loolla S. Blako, Margaret Murphy et Eliza Gaines.

6 août 1872.

Wm. GINSON,
Secrétaire.

BUREAU DE RIMOUSKI.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Caroline Desjardins et Georgianna Lizotte.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlle. Philomène Runis.

5 août 1872.

P. G. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU DE KAMOURASKA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Sara Jana Blagdon, Victoria Mercier, Elizabeth Poussard, Marie Z. H. Ploudre.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlle. Georgina Beauhou.

Février 1870.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Dominique Blanchet, Ophélie Fraser, Justine Gagnon, Vitaline Gagnon, Pulmyre Pelletier, Emma Roy, Pélagie Rossignol, Anny Tériault.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Amélie Dumont, Clotilde Gagnon, Sara Lavoie, Praxède Michaud, Georgina Martin, Henriette Moreau, Justine Ouellet.

Mai 1870.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Antoinette Côté, Marie Octavio Dionne, Marie Adèle Hudon, Marie Hélène Hudon.

Août 1870.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlle. Clémentine Charost.

Novembre 1870.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlle. Eliso Ouellet.

Février 1871.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Séréline Bélanger, Mélanie Bouclard, Georgina Caron, Alphonsine Dumont, Marie Dumont, Céline Jean, Dina Lavoie, Georgina Lebel, Délima Saucier.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Alphonsine Beauhou, Hertense Caron, Hermine Hudon, Clémentine Lévesque, Léopoldine Pelletier.

Mai 1871.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Emma Gauvin, Louise Hudon, Marie Louise Lagacé.

Août 1871.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Alvina Dancause.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Généviève Caron, Euphémie Déglise.

Novembre 1871.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Rose Anna Blagdon, Henriette Courberon, Marie Aurélie Dumais, Sophie Ouellet, Céline Ouellet, Carolino Pinze.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlle. Anna Pinot.

Février 1872.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Léontine Bérubé, Adèle Dionne, Délima Pelletier.

Mai 1872.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Aimée Bérubé, Clémentine D'Autouil, Sophie Duguemin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Lucado Beauhou, Marie Langlais, Anna Ouellet, Alvina Tériault.

P. DUMAS,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, SEPTEMBRE, 1872.

Visites de Son Excellence le Gouverneur-Général et de Lady Dufferin aux maisons d'éducation de la cité de Québec.

Notre nouveau Gouverneur-général qui, depuis son arrivée au milieu de nous, s'est montré si empressé à constater par lui-même la position de nos différents états sociaux, ne pouvait pas oublier l'instruction publique, cette branche si importante, de laquelle dépend véritablement l'avvenir de chaque famille comme de chaque nation. Aussi nos différentes maisons d'éducation ont-elles été de sa part, les objets d'un intérêt marqué, nous dirions presque, d'une sollicitude toute spéciale. Dans le cours de ce mois, Lord Dufferin, accompagné de Lady Dufferin, de l'hon. P. J. O. Chauveau, ministre de l'instruction publique, de C. Delagrave, éc., président du conseil de l'instruction publique, du Maire de la cité M. Garneau, et de plusieurs autres personnes, a visité toutes les institutions de notre ville où l'instruction se donne sous une forme quelconque. Lord Dufferin, a lâché

partout de dépouiller le caractère officiel. Il s'est présenté à titre d'ami; il a causé avec les élèves aussi bien qu'avec les maîtres, s'est montré affable envers tous et, en un mot, a complètement effacé le côté austère de l'autorité pour ne laisser paraître que ce qu'elle a de bienveillant et d'indulgent. Pour dire toute notre pensée, c'est peut-être plus l'auteur des *Letters from high latitudes* que le Gouverneur-général, que nos maîtres d'éducation ont eu l'honneur de recevoir. La présence de Lady Dufferin, qui s'est montrée partout si gracieuse, si bonne, n'a pas été pour peu dans le charme de ses visites, et dans les vifs sentiments d'affection qui en sont résultés.

Leurs Excellences ont tout examiné avec un intérêt affectueux et ont déclaré leur vive satisfaction à la vue des progrès réels et de tout le bien que n'ont cessé de faire toutes nos institutions.

Le 11. Leurs Excellences étaient reçues à l'école normale Laval, par M. le principal et tous les professeurs de la maison. Les adresses suivantes ont été présentées par M. J. B. Sirois :

A Son Excellence Lord Dufferin, Gouverneur-général de la Puissance du Canada.

EXCELLENCE,

C'est avec un sentiment de joie véritable que les élèves de l'école normale-Laval ont appris que vous aviez résolu de les visiter.

Il y a à peine quelques jours, Milord, nous étions encore assis au foyer domestique, partageant les joies de la famille. Nous arrivons, pour la plupart, de la campagne; de ces paroisses canadiennes-françaises dont la loyauté, la fidélité à la couronne d'Angleterre n'est surpassée nulle part ailleurs dans toute l'étendue de l'empire britannique.

Nos parents ont entendu parler de ce nouveau gouverneur de la Puissance qui semble tant se plaire dans notre vieille capitale de Québec; qui a voyagé par tant de pays, et qui parle notre langue. Sans vous avoir vu, Milord, les populations de nos campagnes vous tiennent déjà en grande estime, et le nom de lord Dufferin revient souvent dans leurs conversations.

Quant à nous, élèves d'une institution placée sous le contrôle du gouvernement, nous sommes heureux de saluer en ce moment le chef de la hiérarchie gouvernementale de la Puissance. Mais notre qualité d'étudiants nous fait encore considérer votre visite sous un autre point de vue. Nous saluons, en la personne de Votre Excellence, l'auteur, l'homme de lettres distingué, l'écrivain élégant, spirituel et érudite.

Nous remercions Votre Excellence de l'honneur qu'elle nous fait aujourd'hui, honneur que nous devons à l'intérêt que vous portez à l'éducation, mais aussi, sans doute, à la bienveillante intervention du fondateur des écoles normales de cette province, l'honorable M. Chauveau, que nous voyons en ce moment à vos côtés. Nous mettons à vos pieds l'hommage de notre loyauté envers Notre Très-Gracieuse Souveraine, la reine Victoria, et envers vous, Milord, qui êtes son digne représentant en ce pays. Puisse le ciel vous conserver longtemps à l'affection du peuple si loyal de cette province et de toute la Puissance, que vous avez été appelé à gouverner. Les élèves de l'école normale-Laval vous offrent leurs vœux ardents de paix et de bonheur, pour Votre Excellence, pour Lady Dufferin, et pour toute votre famille.

A Son Excellence Milady, comtesse de Dufferin.

MILADY,

Nous croyons devoir vous remercier d'une manière spéciale pour l'extrême bonté que vous nous témoignez en accompagnant Son Excellence le Gouverneur-général dans sa visite à l'école normale-Laval. Cette visite ajoutera une page intéressante à l'histoire du vieux château Saint-Louis, transformé aujourd'hui en école, mais qui fut autrefois la résidence des gouverneurs d'Angleterre au Canada et une des dépendances de l'habitation des gouverneurs de la Nouvelle-France. Ce sera aussi un des plus beaux souvenirs de notre vie d'étudiants que cet hommage rendu à la noble cause de l'éducation par Votre Excellence et par tous les personnages d'élite qui vous entourent. Veuillez

agréer, Milady, avec nos vœux de bonheur, l'assurance de notre vive reconnaissance et de notre profond respect.

Son Excellence le Gouverneur-général répondit en français, et à peu près dans les termes suivants :

"Je vous remercie, messieurs, de votre aimable adresse. Je ne connais pas aussi bien le français que vous le croyiez peut-être; à cause de cela je me vois forcé de remettre à plus tard la réponse que je devrais vous faire en ce moment, réponse que je vous enverrai par écrit. Si j'avais l'avantage de suivre pendant quelque temps les leçons de votre professeur de français, et si, surtout, ce dernier était aidé par la ferule de M. le préfet de discipline, je pourrais peut-être arriver à me mieux tirer d'affaire. En attendant ma réponse écrite, laissez-moi vous remercier, en mon nom, et au nom de lady Dufferin, pour toutes les bonnes paroles que contiennent vos adresses."

Lord Dufferin a loué beaucoup le système des écoles normales, des institutions qui sont, suivant ses paroles, "l'école des écoles, l'école par excellence"; il a admiré le dévouement des élèves-maîtres, dont la vie est une sorte d'apostolat laïque, pauvre en biens de ce monde mais fécond en effets admirables pour la morale et le bien des nations. Quelques jours après il a fait parvenir à M. le principal, la réponse suivante à l'adresse qui lui avait été présentée.

A Messieurs les élèves-maîtres de l'école normale-Laval.

Messieurs,

"J'ai reçu avec le plus grand plaisir votre adresse, car elle m'a procuré la satisfaction d'entendre l'expression de sentiments de dévouement à Sa Majesté la Reine, de la part de ceux qui seront bientôt appelés à diriger l'éducation de la jeunesse et à faire germer dans son esprit les principes qui devront régler sa conduite, et par suite, l'état futur de la société.

"Les discours et les écrits sur l'éducation ne manquent point à notre époque; mais, pour atteindre le but le plus élevé qu'on s'y propose, il vous faudra la plus rigoureuse abnégation, la plus grande activité et par-dessus tout la pratique de toutes les vertus dont vous désirez imprégner l'âme de vos élèves.

"Ce n'est que depuis quelques années qu'il a été généralement reconnu que l'on ne devient pas habile dans l'art d'enseigner par intuition, mais que l'instituteur doit être formé avec soin, de manière à assurer quelque uniformité dans l'enseignement et à développer complètement les ressources intellectuelles d'un pays. Tel est l'objet de l'éducation que vous recevrez à l'école normale, et dont je m'attends à voir les résultats dans le mouvement intellectuel de cette province.

"Bien de ce que je pourrais dire ne saurait augmenter le plaisir que le ministre de l'instruction publique doit éprouver en suivant les progrès de son œuvre, et en voyant que ses efforts pour établir un bon système d'éducation ont déjà été couronnés de tant de succès.

"Je me rappellerai longtemps ma visite à l'école normale et j'aurai souvent, je l'espère, l'occasion de trouver, dans la carrière que fourniront les élèves de cette institution, la réalisation de tout ce qu'elle promet aujourd'hui.

Citadelle de Québec,
"13 sept. 1872."

Le 18, Mylord et Lady Dufferin, accompagnés de Sir N. F. Belleau, ont visité le séminaire de Québec et l'université Laval. Voici les adresses qui ont été échangées en cette circonstance :

A SON EXCELLENCE LORD DUFFERIN, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA,

Le recteur et les membres de l'université-Laval.

"Milord,

"C'est avec une joie bien vive que l'université-Laval reçoit, aujourd'hui la visite de Votre Excellence.

"Bien des noms distingués et célèbres ornent la liste des gouverneurs du Canada, mais aucun n'est plus illustre que celui de Votre Excellence soit par la gloire de vos ancêtres, Milord, qui est commune aux deux premières nations de l'Europe, soit par les services que vous avez rendus à la Couronne d'Angleterre dans les hautes sphères diplomatiques, soit encore et surtout par l'éclat qu'il répand sur les sciences et les

lettres. Aussi, Milord, ce culte heureux de la pensée qui vous assure un rang si élevé parmi les écrivains, ce zèle témoigné à la science dans vos lointaines expéditions, et l'intérêt marqué que Votre Excellence a manifesté pour la cause de l'éducation depuis son séjour dans notre ville, donne à cette université l'assurance qu'elle trouvera en votre personne un protecteur et un ami.

“ Deux fois déjà l'université-Laval a eu le bonheur de pouvoir exprimer, dans cette enceinte, à deux membres auguste de la famille royale, le prince de Galles et le prince Alfred, les sentiments de fidélité et de reconnaissance qu'elle a toujours eus pour Notre Très-Gracieuse Souveraine. Nous saisissons avec joie cette nouvelle occasion de manifester les mêmes sentiments en présence du représentant de Sa Majesté dans la Puissance du Canada.

“ L'université-Laval, Milord, se rappellera toujours avec bonheur qu'elle doit à la sollicitude de Sa Majesté pour ses fidèles sujets du Canada, la charte qui consacre ses droits et ses privilèges. Elle ne saurait oublier non plus qu'elle doit en grande partie son existence et ses titres à la haute protection d'un de vos illustres prédécesseurs, Lord Elgin, dont le nom sera toujours vénéré dans cette institution qu'il a vu naître et qu'il n'a cessé d'entourer de sa bienveillance. A son exemple, tous ses successeurs ont bien voulu lui porter le plus grand intérêt. Votre Excellence, Milord, continue aujourd'hui cette tradition qui nous est chère à tant de titres, et l'université-Laval vous prie de vouloir bien agréer l'expression de sa gratitude.

“ Madame la comtesse de Dufferin, en accompagnant Votre Excellence dans cette visite, donne par là à notre université un témoignage précieux de sa bienveillante attention. Qu'il nous soit permis, Madame, de vous dire combien l'université-Laval est sensible à cette faveur signalée, combien elle apprécie les délicates sympathies dont vous honorez nos maisons d'éducation. Nous joignons notre reconnaissance à celle de la ville entière.

“ Veuillez nous permettre, Milord et Madame la comtesse, de vous présenter, avec l'hommage de notre profond respect, nos souhaits de bonheur et de prospérité.”

A cette adresse le très noble comte répondit :

A Monsieur le recteur et Messieurs les membres de l'université-Laval.

“ Messieurs,

“ Parmi les nombreux privilèges que m'a valu mon arrivée dans ce pays, il n'y en a point que j'apprécie mieux que celui dont je jouis maintenant en visitant cette magnifique Université, et il n'y en a point, non plus, auquel j'attache plus d'importance.

“ Assis comme sur un trône, sur ce promontoire élevé, et laissant planer la vue sur un des plus beaux sites qu'il y ait dans le monde entier, l'édifice que vous occupez couronne admirablement votre ancienne et pittoresque cité. L'intérieur en est distribuée de la manière la plus avantageuse, et rempli de tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'étude des sciences, des lettres et des arts.

“ L'excellence de la discipline, l'habileté bien connue de ceux qui dirigent ses études et le haut degré de connaissances exigé de ses gradués, ont justement mérité à cette institution, la confiance de toute la Province et ont donné à ses diplômés une autorité et une valeur égales à celles de n'importe quelle université européenne.

“ Intéressé à tant de titres, comme je le suis, à la prospérité de cette confédération, je ne saurais assez exprimer combien je me sens encouragé dans l'accomplissement de ma tâche, en voyant une institution si propre à développer les ressources intellectuelles de ses habitants, et à donner une vigueur nouvelle au progrès moral de chaque nouvelle génération.

“ Riches comme le sont ces vastes domaines du Canada, en tout ce qui peut créer la puissance matérielle, ils offrent le champ le plus vaste aux sciences et au génie de la mécanique, tandis que d'un autre côté, les circonstances remarquablement heureuses dans lesquelles votre Parlement a commencé sa carrière législative, offriront aux élèves versés dans la politique, l'histoire et le droit constitutionnel, les meilleures chances de se distinguer, soit au barreau, soit dans l'arène politique.

“ Et, bien que ces considérations vous aient engagés à faire une part très-large aux études qui préparent au côté pratique de la vie, je suis heureux de voir que vous ne méprisez ni ne négligez aucunement le riche héritage de philosophie, de poésie et de science que vous a légué l'ancien monde.

“ Quoique leur utilité directe ne soit pas aussi facilement admise, l'influence des études classiques, et particulièrement celle de la littérature grecque, n'est pas sans d'heureux résultats dans un jeune pays, où les luttes continuelles contre les forces de la nature et le désir louable et naturel d'acquérir de la fortune, font qu'il est désirable d'étendre aussi loin que possible l'horizon intellectuel, afin que les leçons du passé modèrent un peu l'élan de nos aspirations vers l'avenir ; afin aussi, que l'influence bienfaisante des poètes et des philosophes qui ont chanté et enseigné au berceau de l'humanité, purifie, renouvelle et ennoblisse l'éclat de notre civilisation moderne quelque peu affaibli et terni par des tendances un peu trop matérielles.

“ Enfin, Messieurs, permettez-moi de vous offrir, tant en mon nom qu'en celui de Lady Dufferin, l'expression sincère de nos remerciements pour la réception véritablement bienveillante que vous nous avez faite. Depuis notre arrivée dans ce pays, nous n'avons cessé de recevoir les marques les plus précieuses de loyauté et de l'affection la plus flatteuse de la part de ceux au milieu desquels nous sommes heureux d'avoir à demeurer. Les expressions de respect, d'ailleurs, que vous attachez au nom d'un de mes prédécesseurs, Lord Elgin, sont une preuve éclatante de la fidélité avec laquelle vous gardez la mémoire de ceux qui ont su conquérir votre estime.

“ En ma qualité de représentant de Sa Majesté, il est de mon devoir de vous offrir ma protection et mon aide ; je dois vous dire en même temps, qu'en remplissant ce devoir officiel, j'accomplis un de mes désirs personnels les plus vifs et les plus prononcés.”

Les élèves du séminaire présentèrent aussi deux très belles adresses à Lord et à Lady Dufferin. Le gouverneur-général répondit en quelques mots d'un français fort distingué. Il dit que Lady Dufferin se joignait aux élèves pour demander un grand congé, et il promit d'envoyer la réponse par écrit.

Leurs Excellences, suivies des professeurs et des invités, examinèrent la riche bibliothèque et les musées, exprimant leur vive satisfaction de voir une institution qui fait un si grand honneur au pays.

L'espace ne nous permet pas de donner un récit détaillé des visites faites à chaque maison d'éducation. Nous donnerons cependant les noms des institutions qui ont reçu cette marque de distinction. Ce sont : l'école du patronage ; les établissements des frères de la doctrine chrétienne ; le collège Morrin et la société littéraire et historique ; le high school ; le british canadian school ; l'école des commissaires ; le couvent de St. Roch, le couvent des Ursulines, celui de Sillery, et celui de Bellevue.

Partout, les hôtes distingués ont montré la plus grande affabilité, et ont laissé sur leur passage, non pas seulement des admirateurs, mais de véritables amis. Celui qui apprend à besoin d'autant de courage que celui qui enseigne, et le métier d'élève est aussi rude que celui de professeur. Une grande joie, une grande récompense, un grand encouragement pour les deux, c'est la certitude que leurs efforts sont remarqués, appréciés.

Il est remarquable que le Prince de Galles, le Prince Arthur et notre dernier Gouverneur-Général Lord Lisgar et Lady Lisgar, ont donné aussi eux une attention si marquée à nos institutions d'éducation. On sait qu'un des derniers actes de Lord et de Lady Lisgar en quittant le Canada a été d'assister à l'inauguration de l'Académie Commerciale des Commissaires catholiques de Montréal et l'on est heureux de voir que les premières démarches de notre nouveau Gouverneur-Général ont été faites dans la même direction.

Revue mensuelle.

Le mois de septembre a vu se passer deux faits qui feront époque dans les annales de la politique européenne et intercontinentale. Nous voulons parler du jugement prononcé par le tribunal arbitral de Genève, sur la question de l'*Alabama*, et de l'entrevue des trois empereurs à Berlin.

Au sujet du jugement de la commission de Genève, il est inutile de remarquer que tout le monde n'est pas également satisfait : il n'y a pas encore d'exemple de deux plaideurs sortant de cour, après jugement, parfaitement contents du résultat, chacun de son côté. Malgré l'habileté incontestable avec laquelle notre siècle a surmonté les difficultés les plus étonnantes, réunis les éléments les plus incompatibles, en apparence, triomphé presque de l'impossible même ; il n'a pas pu réussir à trouver une manière de juger qui mit toutes les parties exactement d'accord. Il y aurait peut-être lieu de faire une exception honorable en faveur du système de la Commune, qui atteint la perfection du genre en enveloppant dans un même massacre les opinions du juge et celles des plaideurs ; mais ce système n'est pas assez généralement reconnu, et nous ne sommes pas encore assez avancés dans les voies de la perfectibilité pour l'admettre, ou plutôt le tolérer, autrement qu'à titre d'exception. Voilà pourquoi, comme nous le disions plus haut, la sentence arbitrale a soulevé de gros mécontentements ; en somme pourtant, elle paraît juste et est admise comme telle par la majorité, chez les deux peuples intéressés. Cette sentence est signée par C. F. Adams, le comte Sclopis, Jacob Staempfli, et le baron d'Itajuba ; elle condamne l'Angleterre à rembourser aux Etats-Unis, la somme de 15,500,000 piastres, payable sous un an, pour tous dommages, sur les différents chefs soumis. Sir Alexandre Cockburn, commissaire représentant l'Angleterre, a naturellement différé d'avec les autres arbitres. Son dissentiment est enregistré ; quant aux motifs sur lesquels il s'appuie, ils ne sont pas encore parfaitement connus, attendu que le savant lord ne les a pas encore mis devant le public. Il s'occupe, toutefois, activement de la rédaction de son protêt qui viendra bientôt, non pas précisément donner une nouvelle phase à la question, puisqu'elle est jugée et finalement jugée, mais créer peut-être une dernière sensation, un écho d'adieu, autour de ce grave différend qui a occupé pendant si longtemps la presse de notre continent comme celle de l'Europe.

Les réflexions des journaux, à ce sujet sont assez amusantes, pour ceux, du moins, qui ne sont pas intéressés et qui forment la galerie. L'Angleterre a été vendue ! disent ceux d'un certain parti ; et, à part l'argent que ce jugement lui coûte, elle subit encore une humiliation contre laquelle toute la fierté du peuple anglais devrait se révolter. — Vous vous trompez, répond l'autre parti, et votre aveuglement vous rend injustes. Nous avions devant nous la perspective d'une guerre qui nous aurait coûté des centaines de millions, peut-être plusieurs milliards, (l'exemple de la France doit nous faire réfléchir), et voilà que tranquillement, sans effusion de sang, sans brûler de poudre, et sans ébranler aucun trône, nous réglons cette affaire pour la somme insignifiante de quinze millions ! Nous devons nous estimer parfaitement heureux et faire une ovation à nos juges. Aux Etats-Unis, les commentaires sont à peu près les mêmes et tiennent la même note. Le *World* et le *Herald* de New-York, surtout, contiennent des plaintes amères. — Voilà quatre mois, disent-ils, que les arbitres passent à Genève, se faisant la vie douce, et donnant, tous les deux ou trois jours, une minute aux affaires, entre un bal, une course et un dîner ; et pour arriver à quel résultat ? Le payement seul et sec de 15 millions, sans excuses, sans réflexions contre l'Angleterre, ou en faveur des Etats-Unis ; nous aurions mieux aimé ne rien avoir du tout : l'argent est un vil métal, et le moindre mot d'excuse eût davantage satisfait les exigences de notre honneur attaqué ! D'une grande question le conflit est dégénéré en une simple affaire de police."

Il est probable que l'on chantera sur une autre note, si les versements du vil métal se font attendre. La conclusion logique qui s'échappe de ce mécontentement, c'est que Grant est le grand coupable et la cause première et principale de cet inique jugement. Le ton du reste de la presse est plus modéré, et, disons-le, plus raisonnable. Car, quelque justice qu'il y ait dans le reproche que l'on fait aux arbitres, d'avoir dîné peut-être un peu trop souvent, et d'avoir terni l'éclat de leur cravate blanche plutôt au bal que sur le banc, il n'en est pas moins vrai de dire que le résultat de l'enquête indique un travail consciencieux, bien commencé, bien conduit, et heureusement terminé. Il est certain que la commission, par son action prudente, a épargné aux deux parties intéressées de grands désagréments et une tâche qu'elles n'auraient pas pu accomplir elles-mêmes sans les plus fortes dépenses et les plus sérieux dangers. Quoiqu'il en soit, c'est une chose réglée, et il est à espérer qu'elle sera maintenue dans le domaine des faits accomplis.

Une autre question qui a préoccupé, et qui préoccupe encore la presse de tous les pays, c'est l'entrevue du czar, de l'empereur François-Joseph, et de l'empereur Guillaume, à Berlin. Il est de fait que les trois souverains ne se sont pas rencontrés, dans la capitale prussienne, dans l'unique but de se saluer, de se décorer les uns les autres et de se nommer colonels dans leurs bataillons réciproques. Une chose qui paraît assez admise, c'est qu'Alexandre II s'est peut-être fait inviter un peu de force à cette conférence, où il craignait que les deux empereurs, autrichien et prussien, ne lui jouassent quelque tour du au génie inventif de Bismark. On sait d'ailleurs que l'ennemi naturel de l'Autriche est la Russie, comme la France est celui de la

Prusse. Par l'union austro-allemande, les deux puissances se seraient ainsi protégées mutuellement et auraient pu paraître invincibles. Le czar a sans doute gâté considérablement ces beaux plans en se mettant de la partie, et l'empereur François-Joseph est peut-être celui qui y perd le plus. Bismark a bien aussi sa part de craintes, cependant, et il dit "qu'il est à désirer que l'histoire s'arrête pour un temps" ; nous ne savons pas si son souhait se réalisera, mais ce qui est évident, c'est que l'empire d'Allemagne est moins solide qu'il ne le paraît ; les mécontentements commencent à se faire jour. Après l'ivresse du triomphe vient la froide addition de la note et le coût des verres cassés, ce qui rend toujours le réveil maussade. L'Allemagne s'aperçoit que, pour s'être fait remarquer par le roi Guillaume, sur le chemin de la gloire elle s'est complètement engagée, noyée dans la Prusse ; elle cherche à se dégager, à revenir à flot. Il est probable que c'est cette partie de l'histoire, cette portion du mouvement que M. de Bismark aurait le plus à cœur d'arrêter.

En France, la situation semble rassurante. Le procès de Bazaine, sur des chefs qui intéressent tant la nation, continue d'attirer l'attention publique. Il se poursuit avec vigueur, et révèle des faits d'une grande gravité. On croit que le public pourra être admis aux audiences, vers le milieu de novembre prochain ; ce qui aura pour effet de satisfaire bien des curiosités éveillées, et surtout d'éclairer l'opinion. Il paraît, toutefois, que le calme du maréchal semble déjà l'avoir abandonné, depuis l'audition de certains témoins. Il est en proie à une surexcitation extraordinaire, et plusieurs fois, son état a nécessité la remise au lendemain d'interrogatoires déjà commencés.

Edmond About vient de s'échapper heureusement de la griffe des Prussiens. On sait la part éclatante que cet écrivain distingué a prise dans l'œuvre de ceux qui ont entrepris de consoler les douleurs de l'Alsace et de la Lorraine et de réchauffer l'esprit français que les malheurs de la guerre pouvaient avoir attiédi dans ces provinces si éprouvées. Le prince de Bismark n'a pas vu cette propagande d'un bon œil ; Edmond About a été arrêté et jugé par une cour martiale. Après avoir été tenu longtemps au secret, il a enfin été relâché, sur défaut de motifs suffisants pour l'incriminer. Il serait peut-être aussi raisonnable de penser que ce jugement miséricordieux — si peu en rapport avec les habitudes et les goûts prussiens —, est plutôt dû aux protestations énergiques que la presse a fait entendre de toutes parts contre l'acte sauvage du prince-chancelier. Car, enfin, si M. About a écrit ou dit quelque chose de désagréable aux oreilles tudesques, les autorités, le sachant sur le territoire prussien, ne devaient-elles pas lui signifier l'ordre de vider les lieux dans un certain délai ; et le faire même, sur son refus d'obéir, conduire de force hors de la frontière ? Il n'y a qu'une opinion là-dessus ; mais l'arrestation était plus conforme aux appétits du prince, c'est pourquoi il a employé ce moyen, quitte à revenir ensuite sur ses pas, en présence des protestations qui se sont élevées parmi les populations civilisées. Nous craignons, toutefois, qu'il soit plus difficile de faire révoquer l'ordre qui a été donné pour l'expulsion des jésuites de l'empire allemand, bien que ce procédé soit universellement qualifié d'arbitraire et de vexatoire ; mais, devant l'empereur Guillaume, les immunités religieuses ne sont pas plus respectées que les immunités civiles et politiques.

Aux Etats-Unis, à part la dernière crise monétaire, qui n'a eu qu'un effet local, les choses en sont à peu près au même point que lors de notre dernière revue. L'attention principale est dirigée du côté des élections qui approchent, et dont le résultat final paraît, de jour en jour, devenir plus favorable à Horace Greely. Cette attention a été néanmoins distraite un moment par le rapport de l'expédition de M. Stanley, correspondant anglais du *Herald* de New-York, envoyé à la recherche du célèbre voyageur le Dr. Livingstone. M. Stanley prétend avoir trouvé le Dr. au milieu d'une tribu sauvage de l'Afrique centrale, à Ujiji. Il produit des lettres et d'autres écrits au soutien de son assertion, et donne un récit très-intéressant de son long et dangereux voyage. Certains journaux, cependant, pour d'excellentes raisons en apparence, ont nié l'exactitude des faits rapportés par M. Stanley, et ont fait des insinuations assez offensantes même pour ce dernier. De là des discussions qui ont captivé les attentions pendant quelques semaines, en Angleterre et aux Etats-Unis, et qui sont en voie de tomber maintenant, sans avoir apporté aucune lumière sur le sujet. C'est un fait regrettable, car les voyages et les travaux du Dr. Livingstone, sont destinés, s'il les poursuit jusqu'au bout, à faire faire un grand pas à la science, et tout ce qui le concerne mérite le respect et l'attention publiques.

Notre bulletin nécrologique, pour ce mois, est heureusement peu chargé ; il s'est fait parmi nous, cependant, plusieurs vides sensibles, et quelques personnages éminents, à l'étranger, sont aussi disparus de la scène. Nous apprenions avec regret, le 2 de ce mois, la mort de M. William Burns Lindsay, arrivée à Ottawa. M. Lindsay était un homme d'une instruction supérieure et d'une habileté reconnue. Il a écrit plusieurs ouvrages de mérite. Depuis 1862, il remplissait les importantes fonctions de greffier de l'Assemblée législative,

puis de greffier de la Chambre des Communes. Il était, à l'époque de sa mort, âgé de 49 ans.

Le 25, la ville de Montréal perdait aussi un de ses plus anciens citoyens, M. Olivier Berthelet, commandeur de l'ordre de St. Grégoire le Grand. M. Berthelet avait acquis une immense fortune dont il faisait tous les ans une part considérable aux œuvres pieuses et charitables. Il fut le principal organisateur du mouvement qui créa la phalange des zouaves pontificaux; et c'est en récompense surtout des grands sacrifices qu'il avait faits pour cette œuvre que le Saint-Père le créa commandeur de l'ordre de St. Grégoire. M. Berthelet a été pendant quelque temps député à l'ancienne Assemblée législative. Il avait atteint, lors de sa mort, l'âge patriarcal de 74 ans.

Les journaux européens nous apprennent également la mort de S. Eminence le cardinal Nicolao Paracciani Clarelli, arrivée à Vico, petite ville dans les environs de Naples. Le cardinal Clarelli était né en avril 1799 et avait, par conséquent, au-delà de 73 ans. Il fut créé et préconisé Cardinal par le Pape Grégoire XVI dans le consistoire du 22 janvier 1844. Il était évêque suburbicain de Frascati, archiprêtre de la Basilique patriarcale du Vatican, secrétaire de la congrégation des Brefs, Grand Chancelier des Ordres Equestres Pontificaux et Préfet de la S. Congrégation de la fabrique de St. Pierre.

Une dépêche de Stockholm a annoncé la mort du roi de Suède, à la date du 18 du courant, à Malmo. Charles XV, Louis-Eugène, était né le 3 mai 1826 et avait succédé le 8 juillet 1859 à son père, le roi Oscar fils de Bernadotte. Le 19 juin 1850, il avait épousé la princesse Louise d'Orange, décédée le 29 mars 1871. Le seul enfant né de ce mariage est une fille, Louise-Josphine-Eugénie, devenue par son mariage princesse royale de Danemark.

Charles XV n'ayant pas de fils, la couronne de Suède échoit à son frère, Oscar-Frédéric, duc d'Ostrogothie, né le 21 janvier 1829 et marié en juin 1867 à la princesse Sophie de Nassau dont il a eu trois fils.

Les lettres ont aussi perdu une de leurs brillantes plumes dans la personne de Madame Poloir de St. Mars, née Anna de Cisterne, et plus connue dans le monde littéraire, sous le nom de comtesse Dash. Elle est morte à Paris, le 10 de ce mois, à l'âge de 68 ans.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Université scientifique ouverte en Amérique.—Dans un article fort instructif sur l'instruction publique aux États-Unis, publié par le recueil allemand *Das Ausland*, l'auteur, citant d'après un écrivain français, M. Hippeau, les noms de plusieurs des bienfaiteurs de l'instruction populaire, tels que Mathieu Vassar, mistress Packer, mistress Ratger, Peabody, etc., y ajoute le nom d'un philanthrope qui a su se signaler par une création originale, dont en vain on chercherait l'équivalent tant dans le nouveau que dans l'ancien monde.

Ce philanthrope s'appelle Ezra Cornell; de la position la plus précaire; il s'éleva par son travail et son industrie à une fortune considérable. L'auteur ne dit pas si cet établissement, unique en son genre, a déjà commencé à fonctionner; mais voici les renseignements qu'il emprunte aux journaux américains.

Il s'agit d'une université à la fois scientifique et ouvrière, située à Ithaque (État de New-York). L'intention du fondateur est que les étudiants gagnent eux-mêmes à la sueur de leur front, et, par le travail de leurs bras, leur entretien et leur éducation.

Ils ne seront pourtant pas contraints au travail manuel; ceux qui voudront payer leur pension et vivre à leurs frais seront libres de le faire. Un terrain de 300 acres a été mis à la disposition du personnel de l'université, ou plutôt a été affermé à ces étudiants, qui travailleront à la fois des bras et du cerveau. Le produit de leur travail manuel entretiendra la table académique. On sèmera du blé, on plantera des légumes et des fruits de toute espèce; l'éleveur du bétail fournira de la viande, du lait, du beurre et du fromage.

Dans un atelier de mécanique, muni d'une machine à vapeur de la force de vingt-cinq chevaux, les étudiants apprendront à confecturer eux-mêmes leurs outils; ils apprendront la maçonnerie en contribuant eux-mêmes à élever les bâtiments accessoires de l'université; ils auront en même temps l'occasion de construire et d'entretenir des routes et des jardins.

Le travail sera dirigé par des hommes du métier; il sera rétribué d'après le taux de salaires qui ont cours dans le pays. Enfin, on ne perdra jamais de vue l'intention du fondateur, qui est de rendre le travail aussi fortifiant, aussi instructif, aussi moralisateur que possible.

Le capital versé par M. Cornell suffit amplement pour procurer aux étudiants l'instruction la plus large tout en leur fournissant les moyens les plus ingénieux et les plus variés d'exercer leur activité physique. Le fondateur pense que cet établissement répond à toutes les exigences de ceux mêmes qui seraient les plus difficiles en fait d'éducation; que les étudiants, a-t-il dit lui-même, se soumettent au quart du travail que lui était obligé de faire comme enfant, et qu'il fait encore aujourd'hui malgré sa soixantaine, et ceux mêmes qui n'ont aucune ressource auront bien gagné, sans trop d'efforts, le prix de leur pension universitaire.—*Journal Officiel*.

Instruction publique en Allemagne.—Nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs des écoles de perfectionnement (*Fortbildung schulen*) qui existent en Allemagne. Nous avons fait connaître leur histoire et leur organisation.

Dans une correspondance de la *Gazette d'Elberfeld*, nous lisons qu'une mesure importante vient d'être prise en Saxe, à l'égard de ces écoles qui sont une continuation de l'école primaire, en un mot une espèce de cours d'adultes. Le principe de l'instruction obligatoire leur a été appliqué, et désormais les enfants qui n'ont passé que par l'école primaire du dernier degré seront tenus d'en suivre les cours. On n'est pas trop exigeant. On ne leur demande que deux heures par semaine, le dimanche, ou le soir pendant les jours ouvriers. Il est vrai que c'est le minimum, et le comité de surveillance des écoles a le droit d'étendre l'obligation à six heures par semaine, auquel cas de nouvelles matières seront ajoutées au programme de l'école.

L'instruction spéciale, telle que l'instruction agricole, industrielle et commerciale, ne pourra pourtant jamais avoir le pas sur les études ordinaires au détriment de ceux qui réclament et à qui l'on doit l'instruction générale. Pour assurer les prescriptions de la loi, la deuxième chambre du royaume de Saxe a édicté les mêmes peines que pour les écoles primaires, à savoir des amendes allant jusqu'à 10 thalers pour les parents, patrons et maîtres.

La mesure dont il s'agit ne concerne que les garçons. Il n'a pas été jugé à propos de l'appliquer aux filles. Mais le comité a le droit de les contraindre à suivre les cours de l'école de perfectionnement, pendant deux ans après leur sortie de l'école primaire.

Le même correspondant ajoute que dans le cercle de Sonneberg (duché de Meinheingen), le principe de l'instruction obligatoire pour les écoles de perfectionnement est en vigueur depuis plusieurs années.—*Gazette Officielle*.

Ecoles primaires en Suisse.—On compte dans les 22 cantons, 7,000 écoles élémentaires; en moyenne, une école par 380 habitants. Le nombre des écoliers qui fréquentent ces écoles est de 400,000; environ 57 pour chaque école et 1 pour 6 habitants. L'instruction est obligatoire pour les garçons dans tous les cantons, à l'exception de celui de Genève. Sont obligés d'aller à l'école, les garçons de 6 à 15 ans, dans les cantons de Berne, Zurich et Thurgovie; de l'âge de 6 à 14 ans, dans celui de Schaffouse; de 6 à 13 ans, dans les cantons de Glaris, Lucerne, Tessin, Zoug et les deux Appenzell; de 6 à 12 ans, dans les cantons d'Obwald et Bâle-Campagne de 7 à 15 ans, dans ceux d'Argovie, Fribourg, Neuchâtel, Vaud, Valais, Soleure, Bâle-Ville, Saint-Gall et Grisons; enfin de 7 à 12 ans, dans les cantons de Schwytz et d'Unterwald.

La gratuité de l'instruction scolaire est inscrite dans la constitution des cantons de Zurich, Argovie, Soleure, Neuchâtel, Genève et Fribourg.

L'instruction est de fait gratuite, d'autre part, à Saint-Gall (dans la majorité des districts) Appenzell, Lucerne, Tessin, Uri, Unterwald et Valais. Dans les autres cantons une finance scolaire est exigée: dans celui de Vaud, 3 fr. par année; de Thurgovie, 3 fr.; Glaris, 2 à 5 fr. pour les nationaux et 4 à 8 fr. pour les étrangers; Bâle-Campagne, 3 fr. 60; Bâle-Ville, 4 fr. 80 et Schaffouse, 3 à 7 fr.

En général, l'instruction publique est donnée par des laïques, sauf quelques exceptions. Les cantons dans lesquels il se trouve quelques maîtres ecclésiastiques sont ceux de Valais, Unterwald, Zoug, Grisons et Tessin.

Les dépenses publiques annuelles pour l'instruction primaire dans toute la Confédération sont les suivantes:

Par des rentes des fonds d'écoles communaux et cantonaux.....	1,100,000 fr.
Par les subsides de l'Etat.....	2,100,000
Par les finances scolaires ou dons volontaires.....	700,000

3,900,000 fr.

—*Journal Officiel*.

—*Bibliothèques de l'Italie.*—Après la France, qui compte dans ses diverses bibliothèques 4,359,000 volumes, l'Italie, sous ce rapport, est le pays le plus riche. Elle possède 4,149,251 volumes. Par rapport au nombre des habitants, elle est de beaucoup la mieux pourvue, car le nombre précédent donne car le nombre précédent donne 19,5 volumes par 100 habitants, tandis que la proportion en France est de 11,7 (1).

La plupart des bibliothèques de la Sicile doivent leur origine à des fondations privées. Beaucoup proviennent d'anciennes congrégations religieuses ; de là la grande quantité d'ouvrages de théologie et le petit nombre relatif de livres de science et d'ouvrages étrangers.

Sur les 210 bibliothèques du royaume d'Italie (sans compter la Vénétie), la Sicile en compte 28, qui contiennent ensemble 335,872 volumes. Sur ces 28 bibliothèques, 17 tiennent un registre des lecteurs. Dans l'année 1863, le total des ouvrages donnés en lecture s'est élevé à 121,152, dont le plus grand nombre (31,676) étaient des ouvrages de mathématiques ou de sciences physiques et naturelles.

On ne sera pas fâché de trouver ici quelques détails statistiques sur les bibliothèques siciliennes.

Caltanissetta.—La province de Caltanissetta contient :

Une bibliothèque à Piazza-Armerina. Elle est communale ; fondée en 1859, comprend 772 volumes ou 133 ouvrages.

Catane.—Dans la province de Catane se trouvent les bibliothèques suivantes :

1^o A Acireale (dite degli Zelanti), fondée en 1796, par François Miron (ecclésiastique), 6,412 volumes, et une bibliothèque communale, postérieure à l'année 1863 ;

2^o A Agira, fondée par Mineo (Pierre), en 1799, 5,096 volumes ;

3^o A Caltagirone (communale), fondée en 1660, 14,521 volumes ;

4^o A Catane, bibliothèque de l'Athénée sicilien, fondée par Hector Fanois, en 1846, 1,545 volumes ;

Bibliothèque de l'université, fondée en 1750, 33,257 volumes ;
Ventimiglia, fondée par Salvador Ventimiglia, évêque de Catane, en 1783, 11,011 volumes ;

5^o A Centuripe, fondée par le Chanoine dit Benedetto, en 1841, contient 1,175 volumes ;

6^o A Nicosia (communale), fondée en 1848, 7,579 volumes ;

7^o A Vizzini (communale), fondée par plusieurs habitants de la ville, en 1835, 2,496.

Girgenti.—La province de Girgenti comprend les bibliothèques suivantes :

A Girgenti (communale), fondée par le comte André Luchessi, en 1765, 9,200 volumes ;

A Naro (dite des Franciscains), fondée par Melchior Milazzo, en 1704, 5,120 volumes ;

A Palma-Montechiaro (dite Roca), du nom de son fondateur, l'archevêque Balthazar Roca, fondée en 1797, 653 volumes ;

Messine.—La province de Messine comprend aussi trois bibliothèques.

A Messine, bibliothèque de l'Université, fondée par Jacques Lanzo en 1783 : 17,120 volumes ;

A Motta d'Affermo (communale), fondée par le prieur Jean Castelli en 1808 : 597 volumes ;

A Patti (du séminaire), fondée par l'évêque Charles Mineo, en 1750, 4,000 volumes.

Noto.—La province de Noto en comprend deux.

A Noto (communale), fondée en 1847, 8,212 volumes ;

A Syracuse (du séminaire), fondée par l'évêque Jean-Baptiste Alagona, en 1780, 7,923 volumes ;

Palerme.—La province de Palermo en contient cinq :

A Céphalio (du séminaire), contient 2,040 volumes ;

A Palermo (communale), fondée par Alexandro Vaceni, en 1759 : contient 100,000 volumes ;

Nationale, fondée par les Jésuites, contient 47,643 volumes ;

Saint Philippe de Néri, fondée par François Sclafani (ecclésiastique) contient 22,400 volumes ;

A Termini Imerese (dite Licinienne), fondée par Joseph Lipri (ecclésiastique), en 1800, 7,000 volumes ;

Trapani.—La province de Trapani, enfin, en contient quatre :

A Castelvestrano (communale), fondée par divers citoyens, en 1847, contient 732 volumes ;

A Marsala (communale), fondée également par divers citoyens, en 1836, contient 2,235 volumes ;

A Salemi (communale), fondée en 1868, contient 2,038 volumes ;

A Trapani (Fardellana), du nom de son fondateur Fardella (Jean-Baptiste), en 1836, 12,000 volumes.

(Extrait du rapport de M. Aubé. Archives des missions scientifiques et littéraires, 2^e série, Tome VII, 1^{re} livraison.)

—*Armée prussienne.—Instruction scolaire.*—Un relevé officiel des hommes appelés sous les drapeaux pour le recrutement de 1870-71, tant pour l'armée de terre que pour celle de mer, donne sous le rapport de l'instruction scolaire, les chiffres suivants, au dire de la Gazette militaire de Vienne.

C'est, comme d'ordinaire, la province de Posen qui présente les résultats le moins favorables ; sur 5,990 recrues, 702, c'est-à-dire 11 p. 100 n'ont pas fréquenté les écoles. Vient ensuite la province de Prusse où, sur 8,721 individus, appelés sous les drapeaux, 706, ou 8 p. 100, n'ont pas reçu d'éducation scolaire. Dans la province de Brandebourg, sur 17,838 conscrits, il y en a encore 61, ou 0,34 p. 100 sans instruction. La Poméranie en compte encore 45 ou 0,78 p. 100 sur 5,739 recrues ; la Silésie elle-même, 366, ou 2,52 p. 100, sur 12,971 ; la Saxe n'en compte, elle, que, 17, ou 0,23 p. 100, sur 7,481 ; le Sleswig-Holstein, 6, ou 0,24 p. 100, sur 2,540 ; le Hanovre, 26, ou 0,50 p. 100, sur 5,170 ; la Westphalie, 42, ou 0,58 p. 100, sur 7,199 ; la Hesse-Nassau, 21, ou 0,83 p. 100, sur 4,879 ; la province Rhénane, 31 seulement, ou 0,26 p. 100, sur 11,858. Quant aux pays de Hohenzollern et de Luxembourg, ils sont le plus favorisés ; sur 286 et 182 recrues, tous avaient reçu l'instruction scolaire.

—*Journal Officiel.*

BULLETIN DES SCIENCES.

Les sirènes.—Un savant voyageur, M. D. de Thoron, dans ses courses à travers l'Amérique du Sud, a souvent été témoin d'un phénomène bien curieux. Nous extrayons ce qui suit d'une de ses lettres : " En faisant une exploration dans la baie du Pailon, située au nord de la province d'Esmeraldas, dans la république de l'Equateur, je longeais une plage au coucher du soleil. Tout à coup, un son étrange, extrêmement grave et prolongé, se fit entendre auprès de moi. Je demandai au ramour de ma prouge d'où provenait ce bruit : " Monsieur, me répondit-il, c'est un poisson qui chante ainsi ; les uns appellent ces poissons *sirènes*, et les autres *musicos* (musiciens)." Ayant avancé un peu plus loin, j'entendis une multitude de voix diverses qui s'harmonisaient et imitaient parfaitement les sons de l'orgue d'église.....

" Dans la rivière du Matajé, dans la rivière del Molino, affluents du Matajé, les mêmes concerts se font entendre. Les poissons musiciens exécutent leurs musiques sans s'inquiéter de votre présence, et cela pendant plusieurs heures suivies, sans se montrer à la surface de l'eau. C'est vers le coucher du soleil que ces poissons commencent à se faire entendre, et ils continuent leur chant pendant la nuit en imitant les sons graves et moyens de l'orgue, entendu, non du dedans, mais du dehors, comme lorsqu'on est près de la porte d'une église. Le poisson pris avec l'hameçon, sur le lieu même du chant, n'a pas plus de dix pouces de long ; sa conformation extérieure n'a rien de particulier ; sa couleur est blanche avec quelques taches blanchâtres sur le dos."

Marine.—*Dérivation de la fumée dans les bâtiments à vapeur.*—La Gazette de Cologne annonce que deux officiers de la marine autrichienne, de concert avec un ingénieur des constructions navales, ont imaginé un moyen de dérivation pour la fumée des machines dans les bâtiments à vapeur. Ils font échapper la fumée sous l'eau, et non plus par la cheminée. Ils emploient à cet effet un ventilateur double, qui comprime la fumée et la chasse en dehors. Pour le fonctionnement de ces ventilateurs on emploie, selon les circonstances, soit la force hydraulique, c'est-à-dire la pression de l'eau onto la surface de l'eau et l'endroit où est installé l'appareil, soit la force de la vapeur surtout quand il s'agit de navires plus petits, tels que les bateaux à vapeur qui font le service des rivières.

Les avantages résultant de ce système ont à peine besoin d'être démontrés ; les navires de guerre y gagneront en facilité pour combattre ; le seul point vulnérable des navires cuirassés est supprimé par le fait. On y gagnera de plus beaucoup d'espace, la cheminée traversant toute la série de ponts du navire ;

(1) Il convient de noter que Paris seul possède plus du tiers des volumes des bibliothèques de France.

Dans ce calcul n'figurent ni la Vénétie, ni les Etats-Romains l'Italie. Or, la Vénétie seule possède 46 bibliothèques puvoocer. b 905,895 volumes ; ce qui, ajouté aux 4,149,281 volumes existant dans les autres bibliothèques du royaume, forme un total de 5,055,176 volumes, chiffre notablement supérieur au nombre des livres qui existent dans les bibliothèques publiques de la France.

en même temps, sont supprimées les chances d'incendie, on obtient une plus grande régularité dans le tirage, et par suite la possibilité d'appliquer les procédés pour brûler complètement la fumée. De là, une grande économie dans les frais; on obtient, enfin, un appareillage plus expéditif ainsi qu'une meilleure ventilation de l'emplacement renfermant les chaudières. Mais ce système présente, en outre, un avantage particulier, si on l'applique aux navires sous-marins, ou aux bâtiments chargés de lancer les torpilles, aussi bien qu'aux monitors, qui deviennent par là complètement invulnérables.

D'après les journaux autrichiens, cette invention aurait été expérimentée par des hommes du métier, et les essais, poursuivis jusque dans les moindres détails, ont donné, paraît-il, d'excellents résultats.—*Journal Officiel.*

Navires en construction. — Dangers à éviter.—Une circulaire qui vient d'être publiée en Angleterre, appelle l'attention sur le danger que courent les ouvriers employés dans des travaux à fond de cale et autres parois intérieures et fermées des bâtiments, par suite de l'air méphitique. On avertit de renouveler l'air fréquemment et d'ouvrir les portes, aussitôt que la lumière des lampes paraît faiblir, de ne pas travailler seul, et de n'entrer à fond de cale qu'après s'être assuré qu'on peut le faire avec sécurité. Il ne s'agit pas en effet d'un danger imaginaire; et l'on est surpris que, malgré les ordres et les avertissements, les hommes s'aventurent sans aucune précaution. Pendant la construction du *Northumberland*, un des peintres y mourut suffoqué dans l'intérieur. On dit qu'il y était allé pour dormir plus tranquillement, sans songer au danger auquel il s'exposait. Un des ingénieurs du *Buffalo* fut trouvé évanoui près du bouillier; il aurait péri s'il n'eût été promptement secouru. Un accident analogue eut lieu dans l'*Herule*; un chauffeur ne dut son salut qu'à la chute des outils qu'il tenait à la main; le bruit fit venir des camarades; il était déjà dans un état de complète insensibilité.—*Journal Officiel.*

L'amidon.—Cetto matière blanche qu'on rencontre dans les racines, les bulbes, les semences, les tubercules, les fruits, etc., présente des phénomènes singuliers quand on le met en présence de l'iode. La moindre parcelle d'iode communique à l'amidon une magnifique coloration bleue qui disparaît par la chaleur, mais qui reparaît par le refroidissement de la liqueur.

M. Duclos a repris l'étude de l'iode d'amidon et, dans les résultats qu'il soumet aujourd'hui à l'Académie, indique que l'amidon bleuit parce qu'il est teint; il n'y aurait donc pas, à proprement parler, une combinaison de l'iode et de l'amidon, mais une simple teinture de ce dernier par l'iode. M. Duclos ajoute que le phénomène de la coloration est du reste très-incertain.

Nous rappellerons à cette occasion que l'iode d'amidon est le réactif employé jusqu'ici pour déceler dans l'air la présence de l'ozone. On sait que le gaz oxygène peut sous certaines influences, éprouver une modification importante qui peut exciter singulièrement ses propriétés. Si l'on vient à faire passer une série d'étincelles électriques dans un tube contenant de l'oxygène, ce gaz acquiert tout d'abord une odeur particulière qui lui a fait donner le nom d'*ozone*; il oxyde à froid tous les métaux oxydables et même l'argent. Un mélange d'iode de potassium et d'amidon bleuit immédiatement quand il est mis en présence de l'ozone. Tous les observatoires météorologiques exposent chaque jour à l'air des bandes de papier imprégné d'amidon et d'iode de potassium; aux heures déterminées d'observation, on mouille le papier, dont la coloration, comparée aux teintes d'une échelle de couleurs, indique la proportion d'ozone contenue dans l'air.

Cette opération, il faut bien le dire, n'a jamais été regardée comme donnant des résultats bien précis; la communication de M. Duclos sur l'incertitude de la coloration de l'iode d'amidon montrera qu'elle était tout à fait illusoire.—*Journal des villes et campagnes.*

Télégraphie. — Invention nouvelle.—Nous lisons dans un journal américain, *The Buffalo Express*, que des améliorations considérables vont être tentées dans le service télégraphique, et prochainement expérimentées en public. Il s'agit d'un nouveau système de transmission des dépêches, qui l'emportera en célérité sur le système qu'on pratique actuellement. Les inventeurs se proposent d'en faire l'essai entre New York et Washington. Ils réclament le droit de distribuer au premier venu des machines télégraphiques, à l'aide desquelles, avec un peu d'habitude, on pourra imprimer soi-même son message, avec le chiffre télégraphique, sur une bande de papier perforé. Quand le télégramme, ainsi rédigé, aura été reçu au bureau central, celui-ci le trans-

mettra à destination, et là il sera imprimé au moyen d'une autre machine, avant livraison au destinataire.

Le temps nécessaire pour écrire, transmettre et imprimer un message de cent mots ne sera que d'une minute vingt-deux secondes, et des messages de cette longueur ne coûteront que 20 centimes. Une machine à imprimer pourra transcrire des messages, à raison de trois mille mots à l'heure.

Les dépenses d'exploitation sont également moindres que par le passé. Le prix d'une machine à impression télégraphique ne sera que de 2 à 3 dollars, en sorte que tout négociant, tout banquier, tout bureau de journal pourra en avoir une à son service, et un seul individu opérant sur un fil unique, pourra faire autant de besogne que naguère cent opérateurs disposant d'une centaine de fils. La masse du public doit désirer qu'un tel progrès se réalise. Dans ce cas ajoute le journal américain, la maille-poste sera réduite à la simple expédition des journaux et des documents du congrès.—*Journal Officiel.*

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

— Industrie canadienne.—Nous avons vu qu'il y avait six usines où l'on confectionnait des engins en 1860. Aujourd'hui les villes de Québec, Lévis, Sorel, Montréal, Kingston, Dundas, Brantford, Toronto, Hamilton et Oshawa comptent trente de ces usines. En 1860, les établissements qui nous occupent n'employaient qu'environ deux cents ouvriers, ne construisant que des engins de dimensions fort restreintes, tandis que maintenant on fait dans le pays des locomotives pour les chemins de fer, des machines pour les gros bateaux à vapeur de la Compagnie du Richelieu et des engins fournissant la force motrice aux plus grands moulins à seie.

On ne sait généralement pas que M. Eaton, ingénieur pour le Grand-Tronc, construit aux ateliers de la Pointe St. Charles des locomotives qui sont aussi fortes, aussi bien finies et fonctionnant tout aussi bien que celles qu'on importait jadis des États-Unis ou d'Angleterre. On en construit aussi dans les immenses usines de Kingston et Hamilton.

Quant aux autres machines à vapeur, les établissements où on les construit ont fait depuis quelques années des progrès tels, qu'on peut les acheter aussi facilement dans le pays qu'à l'étranger. En preuve, nous pouvons citer l'exemple de la Compagnie du Richelieu, qui achète tous les engins de ses magnifiques bateaux des fabricants de Sorel et de Montréal. Chez M. Brush, M. McDougall et M. Gilbert, à Montréal, on construit des engins stationnaires de cent et cent-vingt chevaux-vapeur à des prix défiant toute concurrence.

Il y a donc un progrès immense dans cette branche d'industrie et l'on peut, sans exagération, affirmer qu'elle emploie trois mille ouvriers de plus qu'en 1860. Et l'on sait que ces ouvriers gagnent tous de gros salaires.

La confection des chars pour les chemins de fer est encore une autre industrie qui s'est considérablement développée pendant ces dernières années. La Compagnie de Matériel Roulant (Montreal Rolling Stock Company) l'exploite en grand, en outre du Grand Tronc et de la Compagnie Pullman, laquelle construit à la Pointe St. Charles ses fameux chars-palais et fournit de l'ouvrage à une cinquantaine d'ouvriers.

À Québec, MM. Bissett et Peters construisent aussi les chars des chemins à lisses de bois de Gosford et de Lévis et Kennebec, de même qu'on bâtit en Haut-Canada tous les chars des voies ferrées actuellement en construction dans cette province. Des renseignements positifs nous permettent d'affirmer que cette industrie occupe maintenant cinq cents hommes de plus qu'en 1860.

Il y a pareillement une amélioration valable dans la confection des machines de toutes sortes. Autrefois, il fallait aller aux États-Unis pour se procurer les plus simples pièces de mécanique, ainsi que la plupart des instruments aratoires perfectionnés, pendant qu'aujourd'hui on trouve toutes ces choses aussi bien faites et vendues à aussi bas prix dans le pays que n'importe où ailleurs. C'est un fait si bien connu que l'hiver dernier le gouvernement des Indes Anglaises a envoyé une circulaire au gouvernement canadien, le priant de favoriser l'exportation des instruments aratoires aux ports de Calcutta et Bombay, qui sont les deux grands marchés des fabricants anglais.

Et si vous voulez savoir quels développements la confection de ces pièces de mécanique et de ces instruments a pris pendant la dernière décennie, interrogez les gens qui étaient dans la nécessité de se les procurer il y a dix ans; il vous diront qu'alors les superbes usines de Toronto, Dundas, Oshawa, Brantford, Montréal, Sorel, etc., n'existaient pas ou étaient

encore à l'état embryonnaire. Près de deux mille artisans vivent aujourd'hui dans ces usines.

La préparation du fer en gueuse et en bottes (scrap iron) est encore une industrie qui s'est grandement améliorée depuis dix ans. L'établissement de la Compagnie des Laminiers de Montréal, (Montreal Rolling Mills) dont MM. Morland, Watson et Cie. sont les principaux propriétaires et directeurs, emploie une soixantaine de forgerons et prépare environ quarante tonneaux de fer par jour. MM. Pillow, Wersay et Cie. exploitent aussi un immense laminoir, où ils préparent presque tous le fer qu'ils emploient dans leurs moulins à clous, de même que MM. Czowski et Cie., de Toronto, font des lisses de chemins de fer dans une semblable usine. Il est aussi deux ou trois établissements du même genre à la Nouvelle-Ecosse. S'il faut en croire les renseignements que nous ont transmis les propriétaires de ces usines, l'augmentation du nombre des mains travaillant dans ces laminoirs se chiffre à trois cents.

A côté de ces laminoirs on trouve partout d'immenses ateliers où l'on fait subir au fer toutes les transformations possibles. C'est ainsi qu'à Montréal, MM. Watson et Cie. et Pillow et Wersay se servent du fer par eux laminés pour en faire toutes les espèces de clous imaginables. Ces établissements, de même que celui de M. Peck et ceux qui existent dans les autres parties du Canada, sont tous d'origine récente et leur organisation pendant la dernière décennie a créé de l'emploi pour au-delà de mille travailleurs.

On sera probablement surpris d'apprendre qu'on fabrique, à Montréal, surtout, toutes les sortes de clous, braquetttes, chevilles etc., etc., qui se vendent dans le commerce et de façon à défier toute concurrence sous le double rapport du prix et du fini. A ceux qui prétendent que nous n'avons pas d'industrie, nous conseillons de faire une visite aux établissements de MM. Peck, Watson & Cie., et Pillow & Wersay, sur le Canal Lachine : ils rencontreront dans tous ces ateliers des canadiens qui sont la preuve vivante des aptitudes de notre population pour les travaux industriels. Chez MM. Morland & Watson, ils trouveront pour gérant du département le plus difficile à conduire, celui des braquetttes, un canadien-français, M. Lalande, dont la politesse et l'amabilité suffiraient à donner des avantages pour l'industrie.

Outre les clous et les fers à cheval, on fabrique à Montréal et dans plusieurs autres endroits toutes les sortes d'outils qu'on importait jadis d'Angleterre. Dans cette branche, nous pouvons surtout mentionner les établissements de MM. Frattingham & Workman, qui font des haches, des faux, des ciseaux, etc., et ceux de MM. Morland & Watson qui, outre ces divers articles, fabriquent aussi des scies de toutes descriptions, lesquelles disputent fort avantageusement le marché aux scies venant d'Angleterre et des Etats-Unis. Il est constaté par des statistiques semi-officielles que le développement de quelques uns de ces ateliers, dont l'organisation remonte à 1850 et l'établissement assez récent des autres, ont fourni à près de mille ouvriers un emploi qu'ils n'auraient pu trouver dans le pays avant ces dix dernières années.

Que dirons-nous maintenant de la fabrication des machines à coudre ? combien d'ouvriers travaillaient-ils à la confection de ces machines en 1860, alors que les immenses établissements de MM. Bowman & Cie., Lavaloc, Williams et plusieurs autres fabricants n'existaient pas encore ou venaient d'être fondés ? A cette question, il faut répondre qu'à cette époque la confection des machines à coudre exigeait le travail d'environ cent-cinquante personnes, pendant qu'aujourd'hui, elle emploie quinze cents ouvriers pour le moins, faisant une augmentation de douze cent cinquante.

Enfin, les fonderies ont augmenté dans la même proportion et l'on peut dire sans crainte que cette industrie, employant 343 hommes dans les trois provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Haut et du Bas-Canada, en 1860, tel que constaté par le recensement de 1860, en emploie aujourd'hui près de quinze cents, donnant une augmentation de douze cents.

Dans les ateliers de mécaniciens, d'armuriers, etc., on estime qu'il y a une augmentation de deux cents.—*Minerve.*

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

—Nous détachons l'extrait suivant d'une lettre publiée dans le *Journal d'Agriculture* :

“ Au lieu de l'emploi de la peinture et de la chaux pour l'extérieur des bâtiments, le club agricole de St. Antoine suggère aux cultivateurs de faire usage de la peinture suivante qui est d'une grande économie agricole, vu qu'elle ne coûte pas cher, et

qu'elle dure longtemps, étant d'ailleurs à la portée de toutes les bourses.

Cette peinture consiste dans la recette suivante qui a donné satisfaction dans cette localité.

Faites éteindre, dit la “ *Semaine Agricole* ” avec de l'eau un demi minot de belle chaux, ayant soin de couvrir le quart pendant cette opération afin de retenir la vapeur. Coulez ensuite ce liquide à travers un sas, puis ajoutez-y $\frac{1}{4}$ de minot de sel ordinaire que vous avez préalablement fait dissoudre dans de l'eau chaude, trois livres de riz bouilli à la consistance de colle claire que vous jetez toute bouillante dans votre composition, tout en ayant le soin de brasser pendant que vous la versez ainsi, une demi-livre de blanc d'Espagne en poudre, et une livre de colle forte bien nette que vous faites fondre en la faisant d'abord tremper dans de l'eau froide, puis bouillir dans un petit vase que vous placez dans un autre plus grand que vous avez rempli d'eau. Ajoutez ensuite à ce mélange cinq gallons d'eau chaude, brassez bien le tout que vous laisserez reposer au moins trois jours, tout en ayant la précaution de tenir votre vaisseau bien couvert.

Il faut que cette préparation soit chaude, lorsqu'on l'appliquera : une seule chopine couvrira une verge carrée. Pour le bois, la brique ou la pierre, elle vaut la peinture et coûte moins cher : elle retient l'éclat de la blancheur pendant plusieurs années, et aucune autre préparation ne peut lui être comparée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des maisons.

Par l'adjonction de matières colorantes on peut lui donner la teinte que l'on veut. Ainsi, en y mêlant du chrome, on aura une belle peinture jaune.”

ANNONCES.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

Chez tous les libraires du pays.

PROSPECTUS

DE

L'ECOLE COMMERCIALE

DE

LOTBINIERE.

Le cours commercial se divise en trois années, avec trois degrés

1^{ÈRE} ANNÉE. (3^{ÈME} degré)

Pour y être admis, les élèves devront passer, dans leur langue maternelle, un examen satisfaisant sur les matières du cours d'instruction primaire.

L'enseignement de cette première année comprendra : La calligraphie, dans tous ses détails ; les langues française et anglaise (grammaire ;) la correspondance commerciale, l'arithmétique ; le calcul mental ; la géographie et l'histoire du Canada, des Etats-Unis, de la France et de l'Angleterre,

2^{ÈME} ANNÉE. (2^{ÈME} année.)

Continuation de l'étude de l'histoire de ces quatre pays, littérature française et anglaise ; l'algèbre ; la géométrie ; la comptabilité, dans toutes ses parties ; la tenue des livres à simple et à double entrée ; transactions commerciales et la géographie.

TROISIÈME ANNÉE. (1er degré)

L'algèbre; la géométrie; continuation de l'étude des langues anglaise et française; la constitution du Canada; notions du droit commercial; physique et mécanique élémentaires; chimie industrielle; dessin linéaire; étude des connaissances utiles, des matières premières du commerce, des objets manufacturés et commerciables, etc.

Les élèves recevront des notions élémentaires sur l'horticulture et l'agriculture.

L'instruction religieuse obligatoire pour tous les élèves catholiques, sera placée sous la direction du curé de la paroisse.

L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre prochain.

Les heures de classe seront de 8 à 10 heures du matin et de 14 à 4 heures de l'après-midi.

Les heures d'étude, à l'école, de 10 à midi et de 4 à 5 heures de l'après-midi.

Le jour de congé hebdomadaire sera le jeudi.

L'année scolaire commencera le 1er septembre et finira le 1er juillet.

PRIX ET CONDITIONS D'ADMISSION.

Le prix de l'enseignement sera de vingt piastres par année payable par quartiers, et d'avance, aux époques suivantes: 1er septembre, 1er décembre, 1er février et 1er mai.

Le sousigné fournira au prix coûtant, les livres nécessaires à ceux qui le désireront.

En ouvrant cette école commerciale, dont le besoin se fait sentir depuis longtemps dans nos campagnes, le sousigné croit rendre un service à tous ceux qui ont la volonté de faire donner à leurs enfants une éducation commerciale et pratique, avec l'étude de la langue anglaise, mais qui ne peuvent pas faire le sacrifice d'envoyer leurs enfants étudier dans les villes. Le prix des cours est aussi bas qu'il est possible de le mettre, considérant les sacrifices que le sousigné aura à s'imposer pour se procurer un bon professeur anglais, bien compétent à enseigner la langue anglaise maintenant devenue si utile dans toutes les affaires.

Il y a un nombre de maisons des plus respectables, à Lotbinière où les élèves trouveront une bonne pension, ou pourront faire accommoder des provisions que leurs parents leur fourniront, à très bon marché, et où les parents en laissant leurs enfants, n'auront pas à craindre pour eux les dangers de la mauvaise compagnie.

Les personnes qui désireraient de plus amples informations sont priées de s'adresser au Révérend M. Roy, curé de Lotbinière, ou à H. G. Joly, écrivain, à la Pointe Platon.

A. F. FLEURY,

Instituteur et élève de l'école normale Jacques Cartier, diplômé le 12 juillet 1866.

Lotbinière, 1er juillet 1872.

Madame THIVIERGE

Ouvrira le premier Mai, à St. Félix du Cap Rouge, à sept milles de Québec, un Etablissement pour l'éducation d'une classe choisie de huit ou dix jeunes demoiselles. Les études comprendront l'Anglais et le Français dans toutes les branches enseignées dans une école modèle, la musique, le chant, les divers genres de Dessin, la Peinture Orientale et à l'huile, et la confection des ouvrages en cire, soit des fleurs, soit des fruits, etc.

Trois institutrices seront chargées de l'enseignement. Une Dame Anglaise sera à la tête des classes anglaises; une Dame Française enseignera la Langue Française; Madame Thivierge donnera elle-même des leçons de musique et de beaux arts.

CONDITIONS:

	Par terme de 11 semaines.
Pension avec l'étude de l'Anglais et du Français....	\$24.00
Musique.....	6.00
Peinture.....	6.00
Dessin.....	3.00
Un cours de leçon d'ouvrages en cire.....	8.00

La table sera copieusement servie, et Madame Thivierge donnera une attention particulière à la santé de ses élèves. Le Cap Rouge

est admirablement situé et renommé par la salubrité de l'air. On engagera les élèves à prendre des exercices journaliers, et Madame Thivierge fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux parents qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.

Pour renseignements et plus amples détails, on pourra s'adresser à Madame Thivierge, Cap Rouge, Madame E. I. Dalkin, Cap Rouge, Révérend P. J. Drolet, Curé; C. W. Wilson, Ecuyer, Rue St. Pierre, Québec; Robert J. Young, Ecuyer, James Bowen, Fils, Ecuyer, Rue St. Pierre, Québec, ou au Cap Rouge; J. B. Forsyth, Ecuyer, Cap Rouge; Edson Fitch, Ecuyer, St. Romuald.

Cap Rouge, 10 Mars, 1871.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

*Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la
Nouvelle-France en 1611.*

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
R. OUELLET, " " L'Islet.
F. H. GLASSON, " " L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADÉ, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Châteauguay-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. Druet & Asselin, pourront s'adresser à M. L. M. CHÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉGAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE

À L'USAGE DE LA JEUNESSE.

PAR

L'ABBÉ HOLMES

SEPTIÈME ÉDITION.

ENTIÈREMENT REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'Histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$4.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, QUÉBEC.